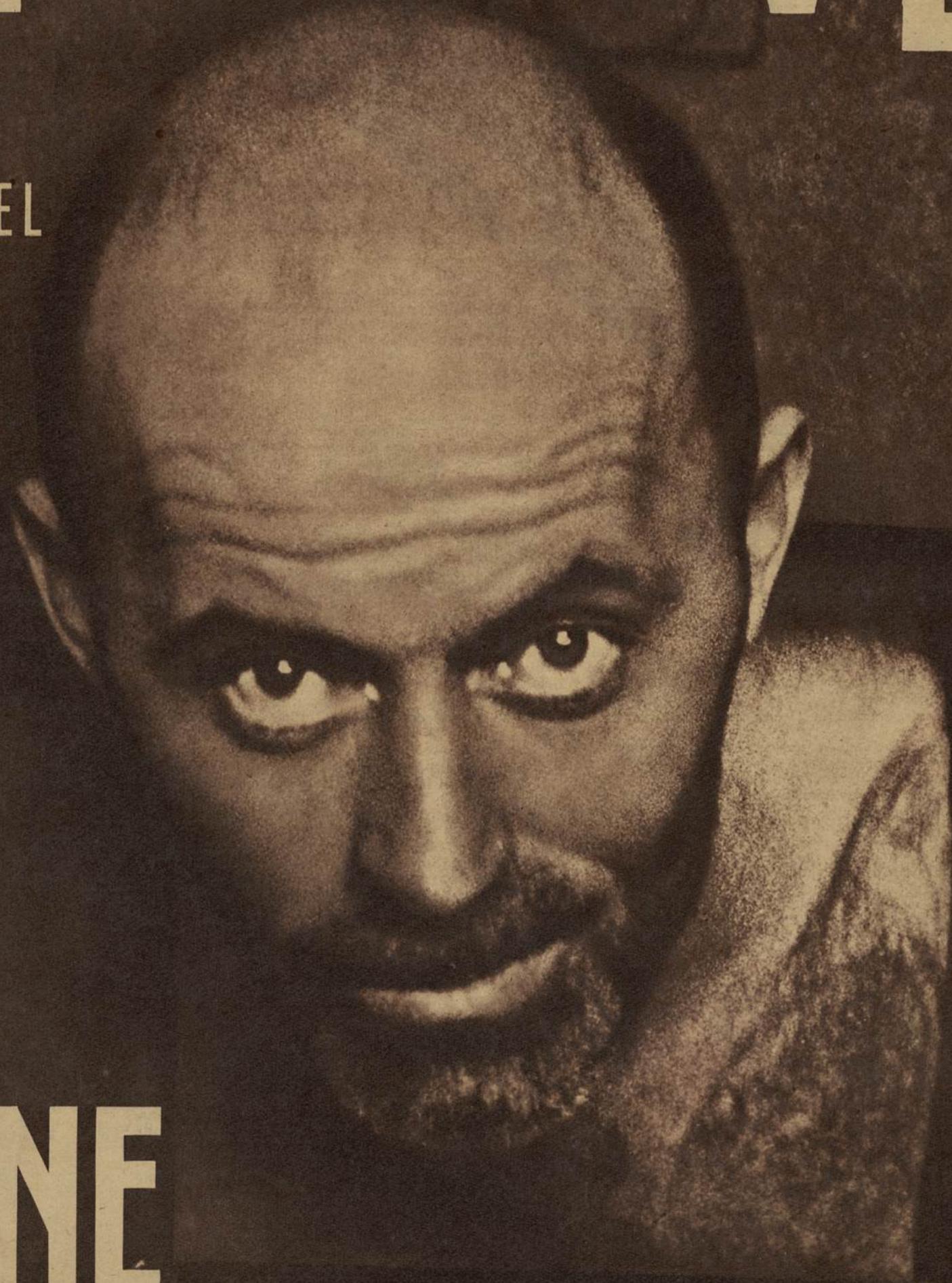


N° 553 - Jeudi 1^{er} Juin 1939 - 1 fr. 75

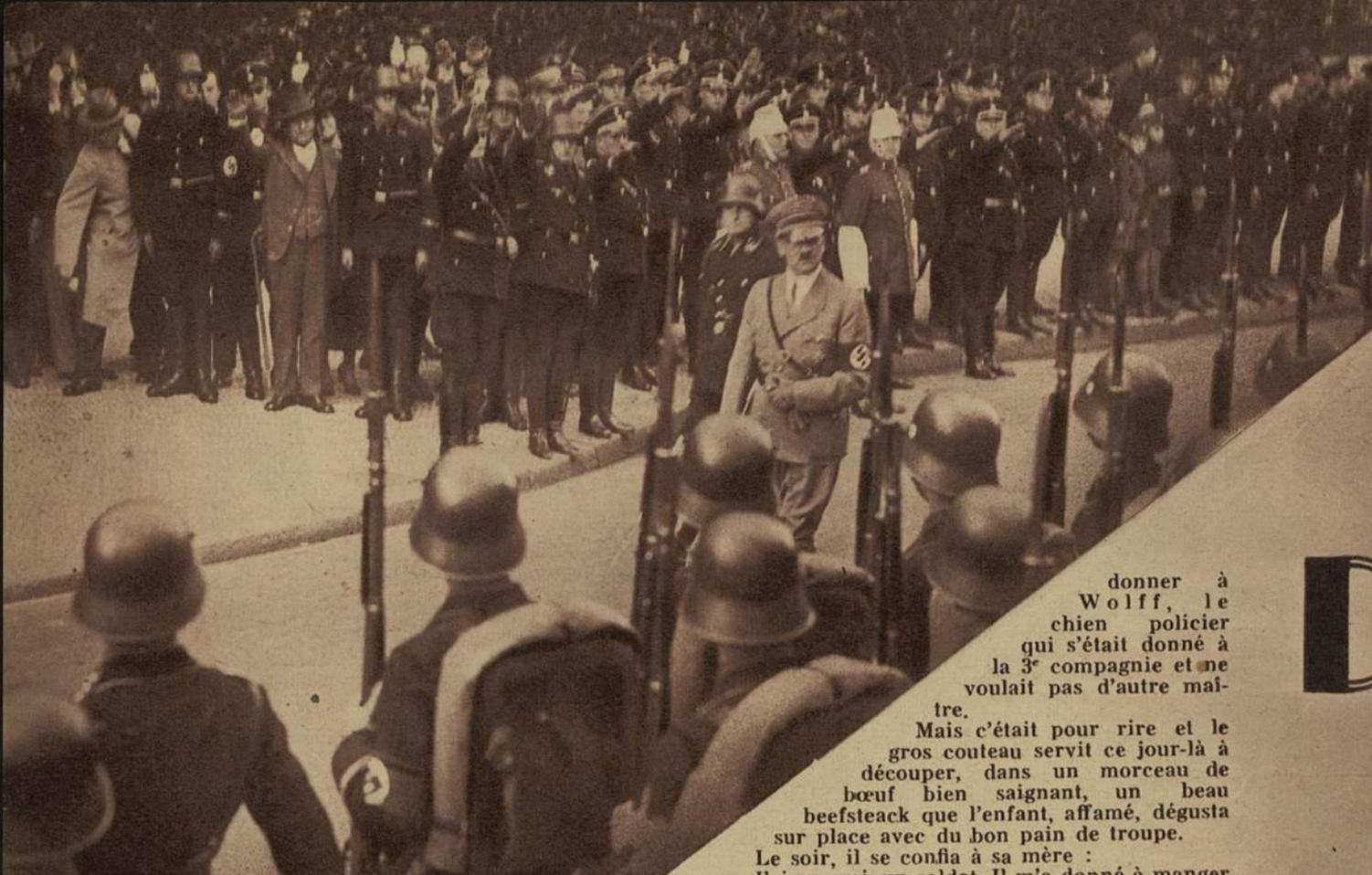
DETECTIVE

SENSATIONNEL
REPORTAGE
EN
GUYANE

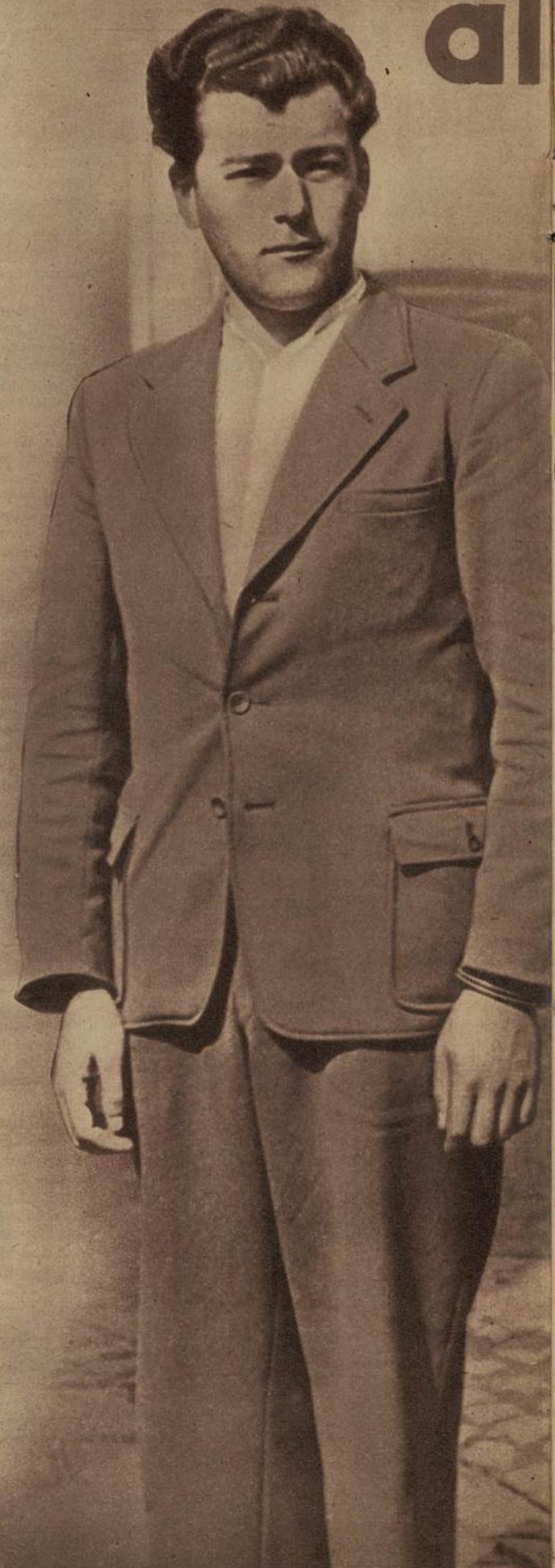


LE BAGNE

Notre envoyé spécial Pierre Martineau a, pour la première fois, photographié les forçats dans leur cellule, à la réclusion de l'île Saint-Joseph



Le Secret du DÉSERTEUR



HISTOIRES VRAIES...

VALENCIENNES
(De notre envoyé spécial.)

ENTRE les deux barrières, peintes de couleurs vives

qui séparent les douanes belge et française, à Quiévrain, un grand garçon, beau comme un dieu, déambule, sans but précis. Il pénètre parfois chez un de ces bistros qui fleurissent dans cette sorte de no man's land, boit un verre d'alcool, sort, l'air aussi indécis qu'en entrant. Il est fort correctement vêtu et, derrière les rideaux de tulle, les servantes intriguées par son allure et subjuguées par ce mâle magnifique, le regardent, l'envie et le désir au cœur.

Il s'approche souvent de la frontière française, défendue seulement par un mât tricolore barrant la route, mais, hélas ! aussi par les douaniers. Il restera dans ce quadrilatère jusqu'au soir. La nuit vient, un peu de brume masque les maisonnettes basses. Les terrils, pyramides géantes, se noient déjà dans la crasse pré-nocturne.

Dans la pénombre, par les champs déserts, il déjoue la vigilance des patrouilles et pénètre en territoire français. Un modeste hôtel de Valenciennes reçoit sa visite et le loge. Il dort à peine depuis quatre heures, du sommeil d'un gars de 27 ans, fatigué par une longue course et des émotions diverses : « Police ! ouvrez !

Une ronde matinale inspecte les garnis. Henry Rothery, membre de la garde noire du Führer et sous-officier au 3^e Régiment d'Infanterie de Cologne, déserteur, est arrêté par le brigadier de la Sûreté Hurbain. Il déclare vouloir s'engager à la Légion étrangère. Mais il est venu sans passeport, sans pièce d'identité légale. *Dura lex, sed lex*. Avant de porter le glorieux uniforme de ceux de la Grande Inconnue, il lui faudra faire un court stage dans les prisons de France. Que lui importe ! Les grands horizons lumineux du Sud-algérien effaceront bientôt ce sombre souvenir.

Sarrois

Il naît à Sarrebrück en 1912. La grande guerre ne laisse aucune amertume dans son âme d'enfant. Les soldats dont il se souviendra plus tard portent la capote bleu horizon et la bourguignotte. Des régiments français occupent la Sarre. Ceux de sa patrie n'existent plus, ou à si peu d'exemplaires.

Il a maintenant 8 ans. Son père Kurt, modeste employé, n'est pas riche. Sa mère, née Catherine Hoffman, fait la queue aux coopératives pour acheter de quoi nourrir sa nichée. La table de famille n'est pas toujours abondamment garnie, et les « Kartoffeln » dominent, comme toujours. Mais lui, garçonnet déjà éveillé, à la figure intelligente et sympathique, a trouvé le filon. Près des roulantes, il s'est fait un ami : le cuisinier. Il a l'air terrible avec ses moustaches noires d'Auvergnat qui ne veut rien sacrifier à la mode, et Henry a grand-peur le jour où le bon géant lui dit : Je vais te couper les oreilles pour les

donner à Wolff, le chien policier qui s'était donné à la 3^e compagnie et ne voulait pas d'autre maître.

Mais c'était pour rire et le gros couteau servit ce jour-là à découper, dans un morceau de bœuf bien saignant, un beau beefsteack que l'enfant, affamé, dégusta sur place avec du bon pain de troupe.

Le soir, il se confia à sa mère : « J'ai un ami, un soldat. Il m'a donné à manger et m'a dit de revenir le voir demain.

Le père le sut également, en rentrant du travail. — Ces françoises, tout de même, ce sont de braves gens. Qui sait, cet homme a peut être un enfant de ton âge ?

Et le Germain rêva de fraternité humaine cette nuit-là.

Henry rencontrait, en allant à l'école, les petits de Français qui se rendaient au lycée. L'hiver, il se battait avec eux à coups de boules de neige, patinaïl ou glissait sur les canaux qui avoisinent la Sarre. Il eut comme camarade le fils d'un officier, qui était quelque chose aux mines domaniales. Toute son adolescence se passa dans cette promiscuité somme toute agréable, puisque les enfants partageaient souvent avec lui leurs friandises. Il eut même un jour une altercation avec le fils d'un fonctionnaire allemand, prussien non dompté, qui lui avait reproché de frayer avec les fils de la race ennemie et maudite.

Il raconta l'aventure à son père. Hitler était encore loin. On parlait peu en Sarre de ce fou qui aimait les défilés. Plus tard, le plébiscite, s'il devait en venir un, laisserait le bassin minier à ceux qui l'avaient si intelligemment prospecté et amélioré pendant plus de quinze ans. Aucune représaille ne pointait à l'horizon.

Et c'est pourquoi le père Rothery, dont le rejeton avait corrigé son adversaire, ne sut que lui dire : Tu as bien fait.

Henry grandissait. C'était maintenant un bel athlète de 18 ans, qui boxait, jouait arrièrè au club d'assoc. de la ville. Ses sentiments n'avaient pas changé. La vie était supportable à Sarrebrück. Il n'en était pas de même à l'intérieur de l'Allemagne. Il paraît que les gens souffraient, mangeaient mal, se ravitaillaient difficilement. Son père avait été, pour sa maison de commerce, envoyé en tournée à Leipzig, Hanovre, Düsseldorf. Il contaït le soir, sous la lampe, ses impressions.

— Nous sommes heureux, ici, tandis que là-bas...

Croix Gammée

Mai 1930. On évacue la Rhénanie. Les trois couleurs descendent du P. C. du général Guillaumat, à Mayence. La foule, en apparence docile, accompagne nos soldats de ses lazzi. Ils ne sont plus à craindre. Ils s'en vont. Le Rhin va désormais reprendre son rôle de frontière mouvante et difficilement franchissable.

Avec cette souplesse particulière à la race, où l'instinct grégaire domine tout, les Rothery font volte face. *Primum vivere*, n'est-ce pas ? Les patrons du père ont, comme tout le monde, tourné casaque. Il ne faut plus connaître les envahisseurs, qui ont brimé la pauvre Allemagne. Henry suit le train. La croix gammée, insidieuse et tenace, submerge maintenant le pays. Les partisans sont devenus nombreux, puis légion. Ils reconstituent, sans arme, mais avec les fifres aigres et les tambours sourds, les défilés de l'armée allemande. Henry est devenu le 401. 304^e adhérent. Il est chef de groupe. Dans les rues de la ville, quand il passe en tête de sa section, nul n'est plus fier que lui.

Bientôt, le 3^e régiment d'infanterie de Cologne voit se présenter, à son corps de garde, un grand garçon, mince comme un djiguite, beau comme l'Antinoüs du Belvédère. « Henry Rothery, engagé volontaire. Entraîné aux sports, le « débouillage » du métier ne lui est pas tellement pénible. Il est vite un sujet d'élite et gagne rapidement les galons de sous-officiers. Hitler est maintenant chancelier du Reich, grand maître de la destinée de ses sujets.

10 720

La garde-noire

Frédéric II, en sa résidence de Sans-Souci, aimait rendre visite à ses sentinelles : « les plus beaux hommes du monde, mes grenadiers », disait-il avec orgueil à Voltaire. Le führer chancelier aime s'entourer également d'hommes de grande taille, costauds et sûrs. Il a ses fidèles, ceux qui le suivirent dès le début et qui ne le quittent jamais. Mais, les régiments détachent, auprès de lui, leurs plus magnifiques soldats qui servent de gardes d'honneur et de corps et font l'orgueil de la race. Henry Rhotery fut de ceux-là. Il eut la joie de monter la faction à Berlin, devant la demeure du seigneur et maître de la grande Allemagne. Quand l'Anschluss vint, il fit partie de la petite troupe dévouée *perinde ac cadaver* au Messie, à l'envoyé de Dieu. Il veilla des jours et des nuits sur la vie du « Sauveur de l'Allemagne » en compagnie de camarades, solides gail-

lards de sa trempe, qui entouraient l'Obersalzberg pendant qu'en grand secret on construisait, dans le roc, pour le nouveau Wotan germanique, le nid d'aigle destiné à l'abriter, les jours de rêverie et de spéculation intellectuelle.

Il participa aux premières vagues de soldats feldgrau qui entrèrent à Prague sous la neige, crevant de froid et de faim, mais que l'enthousiasme devait sustenter. Puis, les parades pour quelque temps étant supprimées, il réintégra sa compagnie, dans l'attente d'un nouveau départ, en quelque autre coin de l'Allemagne ou d'autres régions.

Monotonie

La vie de caserne reprit, lassante et monotone. Avec ça, la nourriture devenait mauvaise. Non qu'en bon Allemand il ne puisse supporter les privations, apprécier l'ersatz, goûter l'enivrement de la mortification, de la pénitence pour le Vaterland. Néanmoins, il se souvenait parfois du cuisot français qui le régala de bonne soupe fumante, de rôti bien mijoté, de confitures douces comme l'ambroisie.

Emma, sa Gretchen, qu'il retrouvait le soir près de l'église des Saints-Apôtres, lui confectionnait bien quelques gâteaux ou un café aux glands de chêne (tout comme pendant la guerre, comme me le racontait mon père, disait-il), il s'ennuyait, il voulait fuir ce pays, courir le monde, voir d'autres horizons, servir une autre cause.

La Légion ! il en avait tant entendu parler. Il avait aussi lu sur elle tout ce que la littérature allemande a pu inventer pour décourager les petits-fils des chevaliers teutoniques d'aller chercher la gloire dans le bled.

— Les soldats y sont battus par leurs officiers, on y crève de faim et de soif et les punitions sont terribles. Et pourtant il en avait connu des légionnaires qui vivaient tranquillement de leurs petites retraites et qui n'avaient rapporté, de Sidi-Bel Abbès ou de Gabès, que des souvenirs glorieux, amoureux ou pittoresques.

Cette vie actuelle de garnison, sans espoir, sans certitude, sans aventure lui pesait. Il s'en plaignit à Emma. Elle le consola, soumise et douce.

— Tu es un bon soldat, bien noté. Tu as de l'avenir.

L'avenir ! il ne le voyait que loin de ce pays. Une nuit, il donna rendez-vous à son amie, sur le Nouveau Marché.

— Apporte-moi mon complet vert, je veux ce soir être en civil.

Obéissante, elle fut exacte avec le vêtement, bien qu'elle préférât voir Henry en son martial uniforme.

Sous la maison aux deux chevaux qui commémore à jamais l'histoire d'amour merveilleuse de Richmodis d'Aducht, il se changea.

— Rapporte mes effets militaires à la caserne dans trois jours, le temps de passer la frontière. Et tais-toi.

Docile et triste, elle n'eut même pas le geste de le retenir. Elle le savait buté et qu'il n'en ferait qu'à sa tête.

Le führer passe en revue sa garde noire, composée des plus beaux hommes choisis dans les régiments. Henry Rhotery, qui fut l'un d'eux, a préféré la dure vie de la Légion.

Déserteur

Il prit le train, une heure après, qui le conduisit à Aix-la-Chapelle. Là, il alla voir son frère et lui dit qu'il avait une permission régulière, mais qu'une aventure amoureuse l'amenait ici et qu'il n'aurait plus l'occasion de le voir, durant son séjour. Son frère naturellement le crut et lui souhaita bonne chance.

Il attendit l'obscurité. La pluie s'était mise à tomber à grosses gouttes, rendant encore plus dense la nuit. Il avait, dans la journée, consulté la carte d'état-major qu'il avait emportée avec lui. Il prit un petit sentier longeant un ru dont l'eau bruisante couvrait le bruit de ses pas. Il entendit les patrouilles, se cacha quelquefois, rampa souvent, et parvint, sans trop d'encombre, à Moresnet, petite bourgade belge.

Il entra dans un café, se restaura quelque peu, but un verre d'alcool pour se donner du courage et continua son chemin. Il était loin maintenant, beaucoup plus loin par le cœur que par la distance, de son pays natal. Un fossé profond l'en séparait. Henry n'avait emporté avec lui ni photo, ni bibelot, ni souvenir. Il venait les mains vides, ayant coupé résolument les ponts.

Il arriva sans ennui à Quiévrain. C'est là seulement qu'il commença à avoir un peu d'inquiétude. Il n'avait sur lui que sa carte du parti des Travailleurs nationaux socialistes allemands et celle de sous-officier. Après avoir erré quelque temps dans le village, il préféra, une fois encore, attendre la nuit. Celle-ci est l'amie des franchisseurs de frontières. Elle les enveloppe de ses nappes d'ombre et facilite leur passage. Elle fut favorable à Rothery.

Et il bénit, dans son for intérieur, le zèle de la police valentinoise qui lui évita d'aller se présenter, sans préparation, au bureau de gendarmerie. Dans la maison d'arrêt, il est content. Il mange de bon appétit le menu réglementaire.

« Ça me change du brouet régimentaire », dit-il en souriant. Il attend, sans impatience, sa comparution devant le tribunal. Il n'a qu'un désir : sa peine accomplie, partir le plus vite possible pour l'Afrique du Nord.

Il entend déjà la sonnerie :

Tiens, l'auras du boudin

On la lui a appris. Il la fredonne. Il ne regrette rien, même pas son bel uniforme noir, sa croix gammée brodée sur la manche et les défilés au pas de l'oie. Il aime mieux la tenue plus sobre, le travail moins spectaculaire sur les pistes, le réveil en pleine campagne, dans un horizon sans fin.

Il aurait pu jouer Siegfried, il préfère servir la France.

Hubert BOUCHET.

RTEUR lemand



LE CRIME

ME HAÏE MAIS !

Ci-dessus, M. Belliard prononçant le réquisitoire. De haut en bas : Verdière Roger écoutant sa condamnation ; M^e Maxime Denesle, défenseur de Verdière ; M. le président Bazire dirige les débats ; La camionnette emmenant le condamné à mort.

avant d'être pris : payer pour payer autant que ce soit pour quelque chose !

Le « quelque chose » de Verdière c'était : un complet neuf. Une promenade en auto jusqu'à Paris, un bon dîner place Clichy, le cinéma et quarante jours de liberté relative passés dans les asiles de nuit sous un faux nom, avant d'être arrêté par les services de la police judiciaire à Paris.

Le prix d'un crime

On reste épouvanté en songeant que la vie humaine est à la merci de pareils bandits et M. l'avocat général Belliard dans son réquisitoire n'a pas manqué d'en profiter pour asséner un coup terrible.

— Songez, messieurs les jurés que vous êtes tous, nous sommes tous, susceptibles de découvrir, un soir, un de nos êtres bien-aimés, assassiné lâchement dans les mêmes circonstances que Mme Martin. Que votre verdict soit un exemple, la société vous le demande.

Verdière, toujours impassible, comme s'il s'agissait d'un tout autre procès que le sien, ne laissa paraître aucune émotion. Il regarda même curieusement son jeune avocat, M^e Denesle, prendre place pour assurer sa défense. Une défense impossible semblait-il, après un tel réquisitoire et un inculpé aussi antipathique.

Avec un beau talent, M^e Denesle voulut prouver par les circonstances mêmes du crime, et le manque d'émotivité de son client, la demi-responsabilité de ce dernier. Mais la cause était définitivement perdue. MM. les jurés étaient fixés sur le degré de culpabilité de Verdière et revenaient de la salle des délibérations avec un verdict affirmatif sur toutes les questions. C'était la mort.

— Faites entrer l'accusé, fit le président Bazire qui dirigeait magistralement ces débats.

M^e Denesle, s'approcha de Verdière et pendant que les gardes s'installaient auprès de lui, ce dernier eut le temps de lui dire :

— C'est très mauvais Verdière. Le jury a répondu oui à toutes les questions.

Et comme Verdière regardait toujours indifférent : — Ils n'ont pas accordé les circonstances atténuantes.

— Ah ! fit simplement Verdière comme s'il s'agissait d'un fait sans importance.

Ce ne fut qu'à la lecture du jugement précisant qu'il aurait la tête tranchée, sur la place publique, que Verdière oscilla légèrement, tel un moineau arrivant sur une branche.

Dehors, le public attendait la sortie de l'antique camionnette, transformée en voiture cellulaire, transportant le condamné. On remarquait les anciens patrons mariniers, ayant connu Verdière ou sa famille. Depuis quelques heures, le père du condamné avait quitté l'audience ne cessant de murmurer, avec des gestes d'impuissance :

— Je ne puis rien faire, moi ! que voulez-vous. Il me semble que je l'ai bien élevé, pourtant !

Pauvre père, il était heureusement loin lorsque la voiturette emmenant son fils vers la première étape de l'expiation, sortit du Palais de justice. Un léger arrêt de la circulation, quelques coups de klaxon, les vivants sollicitaient le passage. La vie reprenait son cours...

Pas de crimes parfaits

— Messieurs les assassins, jetez l'éponge. Non seulement vos crimes ne vous rapportent rien, ni argent, ni tranquillité, mais vous signez vous-mêmes, dès que vous commettez votre acte criminel, votre mandat d'arrêt. Car vous ne passez plus « au travers »,

ROUEN

(De notre envoyé spécial.)



LS vont me condamner à mort, écrivait dernièrement Roger Verdière à son frère. Je rigole en me voyant arriver sans ma tête, comme un liliputien au royaume des âmes. »

Ce jeune bandit, dénué de toute émotivité, inquiet par son calme, que j'avais vu le 30 décembre dernier dans les locaux de la police judiciaire, lors de son arrestation par l'inspecteur Bouygues, avait été bon prophète. La Cour d'assises de Rouen venait d'entériner cette prédiction en prononçant contre lui la peine capitale.

Roger Verdière, âgé de 19 ans, matelot au service d'une société de touage, quitta son emploi fin août 1938, à la suite d'un vol de 1.000 francs, commis par lui, sur un remorqueur, au préjudice d'un marinier.

Le 1^{er} septembre, il revint chez son père à Caudebec-lès-Elbeuf. Et, comme en novembre il n'avait pas encore trouvé d'emploi, il décida de se procurer de l'argent en allant cambrioler une voisine, Mme Martin, femme d'un comptable, âgée de 66 ans, qu'il savait seule dans l'après-midi et incapable de lui opposer de la résistance.

— Que voulez-vous : la vie est impossible, mon père me reprochait le pain que je mangeais. Pourtant, c'est moi qui faisais le ménage, ma mère ayant quitté son foyer. Alors, il me fallait de l'argent coûte que coûte.

Le samedi 19 novembre 1938, Verdière affûta une hache et, nanti de cet outil, franchit la haie le séparant du jardin des époux Martin. Il était 4 h. 30 du soir. Poussant la porte du vestibule, il posa la hache dans cette pièce, avant de pénétrer dans la cuisine où se trouvait Mme Martin.

— Je vous apporte une photographie de ma sœur, Ginette.

Tandis que la pauvre femme, un peu surprise, jetait les yeux sur l'image, Verdière la saisit à la gorge, la renversa, la coucha sur le sol, puis s'agenouillant sur les bras de la malheureuse, il lui porta plusieurs coups au visage. Puis, comme elle remuait toujours, Verdière pensa qu'il valait mieux l'achever en lui serrant le cou avec une serviette.

— Je voulais simplement « l'évanouir », déclare Verdière.

Ce fut la seule précision qu'il donna au cours de ce procès. Il avait gardé la même attitude depuis son incarcération. Toujours, les mêmes réponses déconcertantes.

— Je désirais aller en prison, pour être tranquille. — Mais il n'était pas nécessaire de commettre un crime : un vol aurait suffi, et vous en aviez déjà commis un au préjudice de vos camarades, lui disait un des experts chargés de l'examen mental.

— Oh ! non, il me fallait une « grosse affaire », sinon, ils auraient été capables de me donner le sursis, répondait-il calmement.

— Alors, pourquoi voler votre victime, puisque votre seul désir était d'aller en prison ?

— Tant qu'à faire, je préférerais en profiter un peu

ou si rarement qu'il vaut mieux ne pas compter sur l'exception. Et si je m'en rapporte à vos exploits dans Paris et les environs depuis janvier 1939, vous pouvez même compter les heures qui s'écoulent entre vos crimes et le moment de votre arrestation.

Vous le comprenez. Il n'y a des « crimes parfaits », que dans l'imagination des auteurs de romans policiers. Dans toutes vos combinaisons se trouve toujours un élément que vous ne pouvez pas diriger : le hasard.

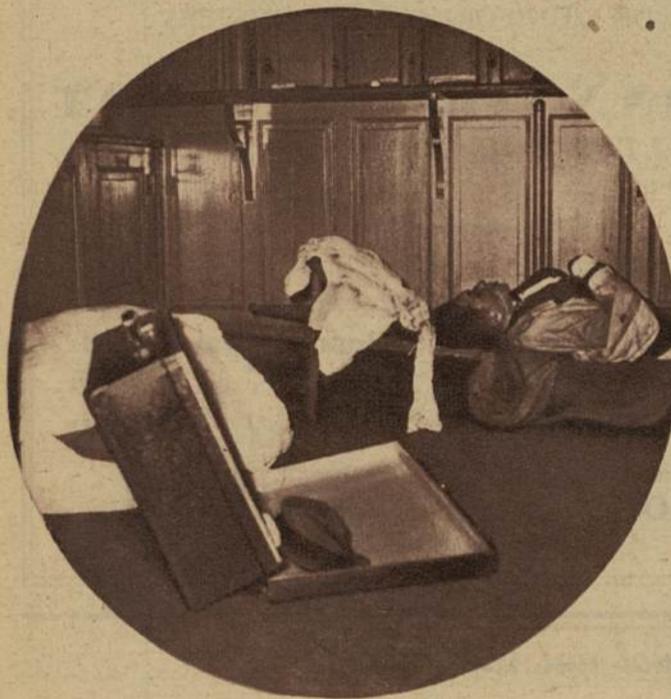
Et puis il faut bien le dire. Il y a la Police judiciaire qui possède des hommes connaissant parfaitement leur affaire, et avec lesquels vous devez compter, et ceci me fait penser à la réflexion de deux policiers américains, actuellement à Paris, et qui demandaient avant-hier à un enquêteur du quai des Orfèvres :

— Quel est, à Paris, l'ennemi public n° 1 ?

— Oh ! ici, vous savez, nous n'avons pas le temps de donner un numéro d'ordre aux assassins, nous les arrêtons !

Comment cette réponse sera-t-elle traduite en Amérique ? Je l'ignore, et cependant elle n'est pas exagérée.

17 JANVIER 1939. — Le cadavre d'un inconnu est découvert dans une malle dans une chambre d'hôtel de la rue Saint-Honoré. Cette malle a été déposée par deux individus dont l'un se disant navigateur avait loué le jour même une chambre sous le nom



Le cadavre de Lévy Arthur, découvert dans un sac Boulevard de la Chapelle.

de Pradon. Le crime ne fait aucun doute, et à première vue, aucun élément ne permet l'identification de la victime.

Dans cette affaire, l'assassin a quinze jours d'avance sur la police, puisqu'il a déposé le cadavre le 2 janvier et que si l'on s'en rapporte à sa profession indiquée sur sa fiche d'hôtel : « Navigateur », il a pu facilement gagner l'étranger, faisant concorder son crime avec le départ d'un paquebot.

Crime parfait, auriez-vous pensé ? D'autant plus que la victime ne risquait pas d'être signalée comme disparue, son frère la croyant en Amérique.

Malgré ces circonstances favorisant le criminel, la victime était identifiée, le lendemain, 18 janvier, grâce à une petite note très ancienne, découverte dans un des replis du vêtement.

Le vol avait été le mobile du crime. Et l'enquête, les lecteurs de DETECTIVE ont pu le constater, n'a pas été facilitée par l'audition du frère de la victime. Ce fut l'enquête rapide et de grande classe de la fameuse brigade spéciale de la Police judiciaire, laquelle, sous la direction de son chef, M. Roches, arrivait à identifier par suite de la similitude d'écriture, le faux navigateur Pichon, s'étant inscrit à Paris, sous le nom Pradon et ayant navigué, à bord du paquebot *Paris*, pendant la période de grèves.

Quatorze jours, après la découverte du cadavre le 23 janvier 1939, soit vingt jours après le crime, Résiale Guiseppa, né le 14 mars 1909, à Dan Petro, arrêté à Bordeaux avouait son crime, en indiquant toutefois un vague complice.

Ce crime avait rapporté près de 15.000 francs, et laissé vingt et un jours de liberté à l'assassin.

Les assassins n'inventent rien

8 MARS 1939. — Ce jour-là, c'est Mme Cheveron Marie-Louise, âgée de soixante-cinq ans, mère de huit enfants disparus ou morts à la guerre, qui est découverte assassinée dans la petite chambre qu'elle occupait, rue Harvey, à Paris. Cette malheureuse femme vivait seule et avait très souvent recours aux personnes de son voisinage pour effectuer ses courses.

Sur le lieu du crime, aucun élément utilisable, sauf sur la table, un litre vide et deux verres.

Ces deux objets, seuls indices pour les enquêteurs

représentent un nombre incalculable de vérifications pour découvrir vendeur et consommateurs. Que de pistes abandonnées ! Enfin, le 20 mars, soit douze jours après le crime, les enquêteurs « brûlent ». Ils interrogent le jeune Savary, âgé de dix-neuf ans, qui fréquentait autrefois chez la victime. Mais ce dernier a un alibi incontrôlable ; une soirée au cinéma. Force est aux enquêteurs de laisser partir ce sujet, mais ce serait mal connaître les enquêteurs de la police judiciaire de croire que tout était terminé au sujet de ce dernier.

— Laissons sécher quelques jours, fit l'inspecteur principal Barrad, à son collaborateur Petit, on va le prendre par la bande.

Et, le 29 mars 1939, Savary Adrien, âgé de dix-neuf ans demeurant rue du Château-des-Rentiers, mis en contradiction avec un de ses camarades, entraînait dans la voie des aveux.

Ce crime lui avait rapporté 400 francs, et laissé également vingt et un jours de liberté à l'assassin comme pour Résiale.

7 AVRIL 1939. — Il est à remarquer que les crimes se commettent, presque toujours par série. La découverte du cadavre de Lévy, emballé dans un sac de toile et déposé boulevard de la Chapelle, appuie encore cette remarque.

Grâce à une mallette contenant un oreiller et un édredon, abandonnée dans le couloir d'un immeuble, la victime Lévy Arthur, née le 15 juin 1913, en Allemagne, fut rapidement identifiée. Lévy réfugié, refoulé de France, venant de purger un emprisonnement de un mois, devait s'embarquer le 8 avril à La Rochelle, et posséder sur lui les 200 dollars indispensables pour être autorisé à débarquer aux États-Unis. Cette somme avait excité la convoitise d'un de ses compatriotes, qui la destinait à la libération de sa maîtresse actuellement détenue pour quatre mois.

En vérifiant les fréquentations de la victime, l'assassin Volfram Joseph, né le 11 novembre 1913, à Kleineibratz, Allemagne, fut rapidement identifié, et le 12 avril 1939, grâce aux indications fournies par la police judiciaire, il était arrêté à Anvers dans un établissement de bains de la rue Somers.

Volfram avait été arrêté cinq jours après le crime ayant dépensé 700 francs sur les 4.000 francs dérobés.

3 MAI 1939. — La série continue. Le cadavre d'une femme vient d'être découvert dans le ruisseau, rue Jean-de-Beauvais. Il a été amené à cet endroit à l'aide d'une voiture d'enfant en mauvais état, dont se servent les chiffonniers. La femme est vêtue d'un peignoir et ne porte aucun objet permettant de l'identifier.

M. Roches mobilise toute sa brigade spéciale, se rendant compte que la rapidité de l'identification de la victime est la seule chance de succès. Toutes les maisons sur un rayon de 500 mètres sont visitées et enfin, à 14 heures du même jour de la découverte, on sait qu'il s'agit de la jolie Nadia, habitant rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.

Mais le problème reste entier, on ignore exacte-

ment les causes de la mort, s'il y a eu vol, à quel endroit le crime a été commis ainsi que le transporteur du cadavre et le propriétaire de la voiture d'enfant.

ment les causes de la mort, s'il y a eu vol, à quel endroit le crime a été commis ainsi que le transporteur du cadavre et le propriétaire de la voiture d'enfant.

Moins de quarante-huit heures après, les époux Pérot, chiffonniers, arrêtés et conduits devant M. Roches devaient avouer les circonstances tragiques dans lesquels au cours de manœuvres abortives la jolie Nadia avait trouvé la mort et dans quelles conditions ils avaient effectué le transport.

Les époux Pérot qui n'avaient retiré de ce crime aucun profit n'avaient attendu que trois jours leur arrestation.

Les criminels ont-ils compris ?

C'est un fait incontestable ! La criminalité a considérablement baissé ces derniers mois. Je ne parle pas, bien entendu, des crimes passionnels, des crimes de fous ou des règlements dits « du milieu », mais simplement des assassinats crapuleux. Ces derniers sont, du reste, presque toujours commis par de jeunes vauriens livrés à eux-mêmes, et décidés à se procurer de l'argent par n'importe quel moyen, sauf le travail bien entendu.

Cette époque a fait éclore la génération des gangsters de la route, en raison même de la facilité avec laquelle ces jeunes bandits pouvaient se procurer des voitures momentanément abandonnées, et de la



Renée Bourdon, dite Nadia, qui trouva la mort chez le chiffonnier Pérot.

crainte qu'ils inspiraient aux automobilistes isolés en braquant sur eux des revolvers. Mais, là encore, le profit n'était pas en rapport avec les risques, lorsque l'on songe que, depuis janvier dernier, les vingt agressions opérées sur les routes de France n'ont pas rapporté plus de 5.000 francs à leurs auteurs qui, chaque fois, risquaient les travaux forcés.

Dans la nuit du 10 au 11 janvier 1939, c'est Grenet Paul, Soja Wadislav et Paul André qui sont arrêtés, un de leur complice étant abattu par les gendarmes en forêt de Saint-Germain.

Du 10 mars au 25 avril, les agressions se continuent. L'admirable corps de gendarmerie multiplie ses rondes et, dans la nuit du 2 mai, abat Sevestre sur la route de Rueil. Le jour même, M. Badin, commissaire de police, chef du service de la voie publique à la police judiciaire, arrête les deux complices Véron Pierre et Gasté Albert.

Enfin, près de Vizille, les gendarmes arrêtent les deux derniers, Peeters et Van Meenen, qui opéraient depuis le 8 avril dernier.

Tous ces bandits ont reconnu les faits. Quand seront-ils jugés ? Ceci est une autre affaire. Il est tout naturel que les défenseurs sollicitent un examen mental de leurs clients. Qui sait ? Il se pourrait qu'un de leurs ancêtres eût été affligé, au cours de sa vie, d'un ongle incarné, ce qui permettrait peut-être de plaider une atténuation de la responsabilité mentale de leur intéressant sujet...

Quant aux « vieux repris de justice », ils ont compris, depuis longtemps, que le crime ne payait pas. Ils préfèrent actuellement l'escroquerie, et surtout le faux en devises étrangères (dollars, livres et belgas).

— Surtout fais attention, petit, recommandait l'un d'eux : ne maquille pas des billets français. Sinon, c'est les travaux forcés ! Contente-toi, pour commencer, des dollars : on ne risque que la correctionnelle !

Si l'on ajoute à ces brillants résultats, la rapidité avec laquelle tous les « gangsters du dimanche » pratiquant, sur les routes de France, l'attaque à main armée ont été mis dans l'impossibilité de nuire, on comprendra aisément qu'il y a quelque chose de changé dans la recherche des criminels et que la France n'a rien à envier, loin de là, aux polices étrangères.

René-J. PIGUET.



Resiale, assassin de Juguet, arrêté à Bordeaux, arrive solidement encadré à Paris.



UNE ÉTRANGE HISTOIRE

Le docteur Bérout, le célèbre médecin légiste de Marseille, examine le crâne du régicide Kelemen, qui tua le roi Alexandre de Yougoslavie et le président Barthou et dont la tombe vient d'être violée.

LA TOMBE DU RÉGICIDE KELEMEN EST VIOLÉE

MARSEILLE
(de notre correspondant particulier.)

Tiens ! encore Kelemen qui fait parler de lui ! Il fallait s'y attendre ! » s'écria le docteur Bérout en apprenant que la tombe du régicide avait été violée.

Dans les préoccupations du directeur du laboratoire de police technique de Marseille, le cas du tueur du roi Alexandre 1^{er} de Yougoslavie et du président Barthou avait tenu pendant de longues semaines, une place majeure. Dès le lendemain de « l'attentat du 9 octobre 1934 », le docteur Bérout avait été chargé d'examiner le corps de celui que l'Histoire ne connaîtra que sous son surnom de Kelemen, alors que son père l'avait appelé Dimitrov Velitchko. Pour un médecin légiste qui se double d'un chercheur, cet examen posait maintes interrogations. Aussi, le docteur Bérout entreprit-il les recherches les plus minutieuses afin de mieux préciser, outre les causes exactes de la mort, les particularités physiologiques de celui qui s'était rendu coupable du plus sensationnel forfait.

Ensuite, le cercueil renfermant les funèbres débris avait été inhumé au cimetière Saint-Pierre. Comme les restes qu'il contenait étaient maudits, la tombe avait été creusée dans un lieu absolument désert.

L'oubli avait effacé les traces de la sépulture, lorsque, cinquante-trois mois après l'attentat, eut lieu l'étonnante découverte. Dans un trou creusé on ne sait par qui, des gardiens qui ignoraient l'existence de la tombe, (marquée seulement par quatre pierres) virent des débris d'ossements.

Une fois encore, la machine judiciaire fut mise en branle et, une fois encore, le docteur Bérout, sur délégation du juge d'instruction Ducup de Saint-Paul, constitua un dossier au nom de Kelemen. Il fit déterrer le cercueil et constata que les

scellés tout comme les « cercles » de fer étaient intacts, les violateurs de la sépulture ne s'étaient intéressés qu'à la tête du régicide ; mais, trompés par l'espèce de tumulus qui marque d'ordinaire l'emplacement de la tête et qui, cette fois, se trouvait au milieu de la tombe, ils durent creuser une galerie pour atteindre le sommet du cercueil. Le médecin légiste fit laver les ossements qui étaient mêlés à de la terre boueuse et il put ainsi reconstituer tout le squelette du régicide à l'exception de la branche gauche du maxillaire inférieur et du massif frontal. Le docteur Bérout retrouva un bridge en or qui alla rejoindre, au musée de son laboratoire, le cerveau de Kelemen, le morceau de peau — dûment tanné — qui montre le tatouage de l'insigne oustachi aux fatidiques initiales : « B. M. P. O. », la grenade et les pistolets du régicide et sa bague en argent, ornée d'une tête de mort.

La découverte du dentier excluait l'hypothèse d'un exploit banal de pilliers de sépulture. La macabre violation n'en était que plus mystérieuse.

— Peut-être, un jour, apprendra-t-on que le clan des Oustachis conserve comme une relique, les ossements de celui qui tua son roi pour servir « la cause ».

Marcel MANDEURE.

La tombe de Kelemen a dû être violée par des fanatiques qui ont pris des ossements dont ils feront des reliques.



ADMINISTRATION — RÉDACTION ABONNEMENTS

3, RUE DE GRENELLE — PARIS (VI^e)

Directeur-Rédacteur en Chef : MARIUS LARIQUE

TELEPHONE : LITRE 46-17
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : DETEC-PARIS
COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37

6 mois 12 mois
France et Colonies 41 » 77 »
Etranger, Union postale 54 » 99 »
Etranger, Autres pays 64 » 119 »
Les règlements de compte et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de « Détective ».

CRAPOUILLOT

publie un numéro spécial sur

LES BAS-FONDS DE PARIS

LES DEUX PROSTITUTIONS

Un reportage sensationnel

de J. ROBERTI et HARRY GREY

L'AQUARIUM — LE BORDEL EN SOCIÉTÉ FINANCIÈRE — LE COURRIER D'UN PLACEUR — POURRITURE — RENIFLEUSES — VALETS DE POLICE — LA PLAINTÉ DES DONNÉS — LA PROSTITUTION MASCULINE — PRESTIGE DE L'UNIFORME — PRISONNIERS !

avec un

DICTIONNAIRE D'ARGOT

par J. GALTIER-BOISSIÈRE et P. DEVAUX

La livraison illustrée : 15 fr. (Édition de luxe : 40 frs)

Rappel des numéros spéciaux à grand succès :

Les Conceptions modernes de la sexualité 15 fr.

Crime et Perversions. 15 fr. - Les Bonnes Affaires. 15 fr.

La Franc-Maçonnerie 15 fr.

Les Horreurs de la guerre 15 fr.

Chez les bons libraires ou envoi franco par :

CRAPOUILLOT, 3, place de la Sorbonne — PARIS

(Chèque postal 417-26)

un cheval qui rapporte!!!

GRAND PRIX DE PARIS

90 MILLIONS DE FRANCS DE LOTS

5.500.000 FR. AU CHEVAL GAGNANT
3.000.000 FR. AU CHEVAL CLASSÉ 2^e
2.000.000 FR. AU CHEVAL CLASSÉ 3^e

LOTÉRIE NATIONALE

Cette offre ne concerne pas la Belgique.

Vous aurez tous de beaux cheveux



J'envoie "gratuit et franco" mon livre précieux de bienfaits contre : chute, démangeaisons, pellicules, cheveux clairsemés, gras ou secs, etc... et activer repousse. Attestations admirables. Cela ne vous engage à rien, écrivez-moi : Sœur Haydée, des Bourdettes St-Agne, Route de Balma, TOULOUSE

PARFUM « TROUBLANT » enchanteur, irrésistible, attire la sympathie et l'amour 14 fr. et 32 fr. 40^e. Livres psychiques, d'amour. Pour plaire, se faire aimer de près, de loin, 22 fr. L'art d'être heureux, 22 fr. Pour hypnotiser en 3 leçons, 5 f. Catalogue gratis Ec. : L'INITIATEUR à VIESLY (Nord). Dem. Notice bracelet Talisman « Sept ».

LA PLANTE QUI FAIT MAIGRIR SANS DROGUES NI RÉGIME

avec l'extrait de GANDHOUR vous pourrez maigrir du corps entier ou de la partie désirée pour conserver votre allure jeune, votre agilité et mieux vous porter, résultat visible dès le 6^e jour. Recommandé par le corps médical. Notices et ÉCHANTILLON GRATUIT Laborat. GANDHOUR, 8, rue Michodière, PARIS.

Collection

LE SCARABÉE D'OR

Vient de paraître

REX STOUT

LES COMPAGNONS DE LA PEUR

Roman

Traduit de l'anglais par E. MICHEL-TYL

13.50



Une sensationnelle enquête sur

LE BAGNE

Le bagne a résisté aux assauts conjugués des journalistes, des législateurs, des hommes de bonne volonté. Mort dans les textes, il se porte encore très bien, ainsi que les photos sensationnelles de notre collaborateur Pierre Martineau vont le montrer...

vait pu le faire. Ni Jacques Dhur, ni Albert Londres, ni Louis Roubaud, ni Alexis Daman. Et parce que Martineau est un de ces journalistes qui savent discerner, sous le truquage, la véritable image, qui savent juger un drame non seulement en regardant la scène, mais en visitant aussi les coulisses, il va dérouler devant vos yeux, par la plume et par l'image, le film hallucinant des 6.000 hommes punis qui vivent encore en Guyane, en dépit des lois, décrets, ordonnances pris solennellement pour la suppression du bagne.

Marius LARIQUE.



Le bagne est tout à fait différent de l'idée que l'on s'en fait. Avant d'y avoir vécu, je pensais que les forçats vivaient surveillés par de redoutables garde-chiourmes armés jusqu'aux dents, dans une sorte de grande prison entourée de hauts murs infranchissables.

Je pensais également que les malheureux condamnés étaient brutalisés, maltraités, voués pour tout dire à une mort lente et affreuse.

La nourriture, m'avait-on affirmé, était infecte et imangeable. J'avais lu que les pauvres forçats étaient mis aux fers pour la moindre peccadille et que, dans les prisons, la barre de justice torturait les malheureux qui y étaient soumis.

Je m'attendais à trouver aux îles du Salut des misérables pourrissant depuis de longues années au fond des culs de basse fosse du quartier réclusionnaire. De bonne foi, je pensais descendre aux enfers.

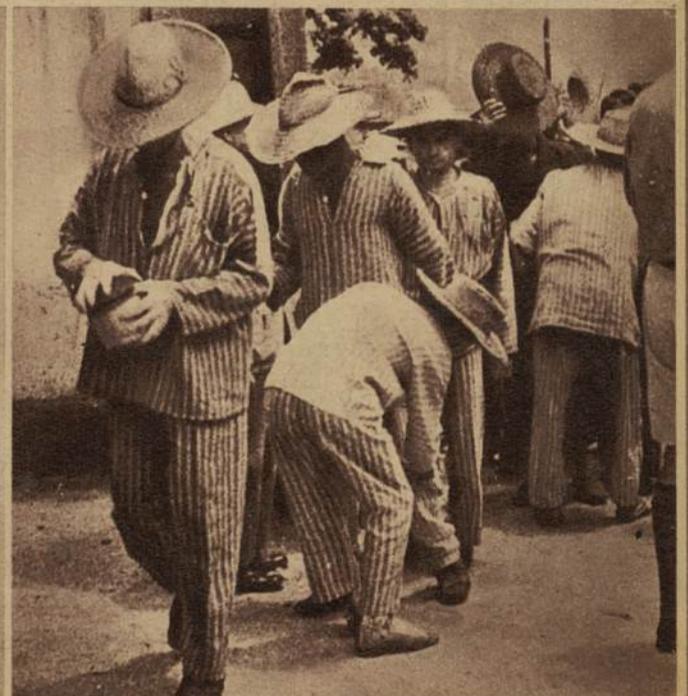
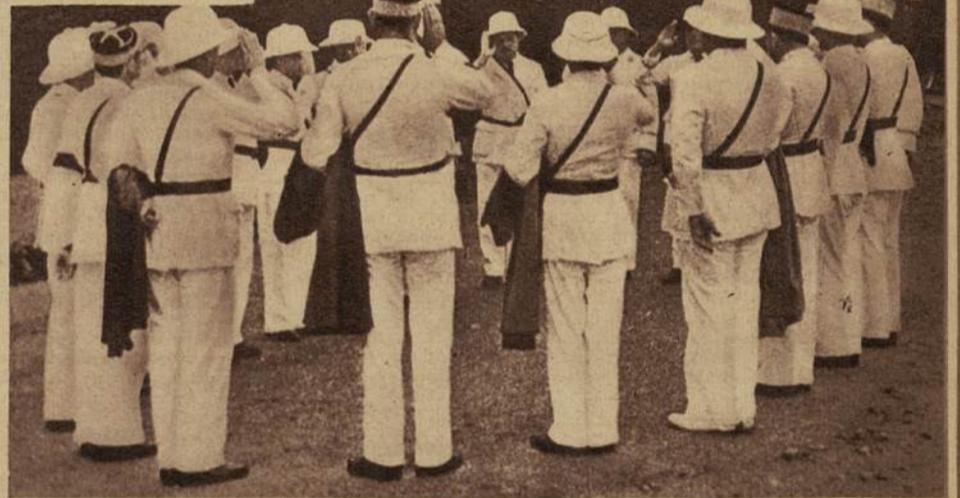
J'ai vécu au bagne pendant de longues semaines. J'ai



Le 10 avril 1931, je posais les pieds sur l'appontement de Saint-Laurent-du-Maroni, capitale du bagne. Je ne dirai pas que mon arrivée fut sensationnelle et semblable à quelque pavé dans une mare à grenouilles, car je ne surpris personne. Le directeur de la Pénitencière, M. le colonel Prevel, était informé par le ministère de la Justice de mon arrivée en Guyane. D'ordinaire, quand un ministre informe le gouverneur de la Guyane et le directeur du bagne de l'arrivée d'un journaliste, il en profite pour ajouter qu'on traite bien ce journaliste, que les autorités se mettent, autant que faire se peut, à sa disposition pour lui faire voir du bagne ce qu'il est possible d'en voir sans trop de dommages. Mais le ministre d'alors, plein de sollicitude pour ma chétive personnalité, avait enjoint au colonel Prevel, de m'interdire toute entrée dans les camps de la transportation. C'est pourquoi je faillis être tué sur l'îlot des lépreux ; c'est pourquoi un forçat brisa mon appareil à Cayenne ; c'est pourquoi le chef de camp de Kourou me reconduisit, revolver au poing, jusqu'à la frontière de la Pénitencière sur ce coin de Guyane ; c'est pourquoi un surveillant de mes amis, me prévint, après huit jours que je me trouvais à Saint-Laurent, qu'il serait bon que je décampasse, car on avait médité de m'y faire assassiner. Ni plus, ni moins. J'en parle sans colère car une colère de huit ans n'est pas mon fait. Ceux qui me connaissent, savent que je suis très capable de casser la figure à quelqu'un, en un moment d'humeur, mais que cinq minutes plus tard, je suis très capable de l'embrasser. Et puis, je dois remercier ces messieurs de m'avoir permis de voir le bagne sans écran protecteur qui adoucit le reportage, certes, mais qui le fausse assez souvent quand l'homme qui l'entreprend n'a pas la claire et saine vision des choses.

Plus heureux que moi, mon collaborateur Pierre Martineau a pu tout voir du bagne, tout photographeur. Ce qu'il a fait, personne avant lui n'a-

Le gouverneur de la Guyane (ci-dessus) lui-même ne s'en désintéresse pas puisqu'on le voit interrogeant des forçats. Les surveillants militaires (Ci-contre) en cercle, assistent toujours au rapport quotidien et les forçats font toujours leurs petites besognes inutiles, sous un ciel de feu qui les dessèche et qui finira par les tuer. Ce jour-là, espérons-le, le bagne aura vécu.





On ne travaille pas beaucoup au bagne et le terme : travaux forcés est assez impropre, mais il faut tout de même répartir les corvées. Chaque matin, les transportés sont groupés par pelotons, pour l'appel. Et le surveillant militaire fixera des tâches infimes à chacun d'eux.



Dans la case, en haut, les batailles sont fréquentes ; les forçats par trop indisciplinés sont mis aux fers. Ci-dessus : le supplice de la "manille" infligé à un Chinois trop violent.

mangé, dormi, en compagnie des forçats, partageant leur vie.

Ayant tout vu sans contrainte, j'affirme que le bagne, tel qu'on l'a si souvent décrit, n'existe pas.

Le bagne est composé de sept camps répartis entre Cayenne et Saint-Laurent du Maroni, occupé par six mille transportés ou relégués. Ces six mille forçats ne font rien ou à peu près. Les travaux forcés... Encore une illusion qui s'en va !

La suppression du bagne ? Personne n'y croit, personne ne veut y croire ici.

Pour les 6.000 forçats, trois solutions peuvent être envisagées en cas de suppression. La grâce générale ? Impossible... Ce serait ouvrir les portes à une horde de bandits prêts à tout. Les ramener en France afin qu'ils terminent leur peine ? Solution désastreuse. Un forçat en Guyane revient, tous frais compris, à 10 francs par jour environ. En France, il coûterait plus du double. Et où les mettre ?

Qu'on supprime le bagne, qu'on les gracie, qu'on passe l'éponge sur leur passé, d'accord. Mais quitter la Guyane pour rentrer en prison, jamais.

« Des nèfles ! me disait ce grand caïd qui commande à Saint-Jean à une dizaine de cases, aller en France, en tôle, on n'est pas hon ! On se cavale tous, ou on fait du pétard, si l'on veut nous ramener. Je veux bien revoir Paname, mais pas entre deux cognes, j'aime mieux rester ici !... »

« On a suffisamment raconté de bobards sur nous. Résultat, ça va nous retomber dessus. Cette fois, nous comptons tous sur vous, dites-le bien. La grâce, et qu'on nous foute la paix... »

Comment on se "maquille"

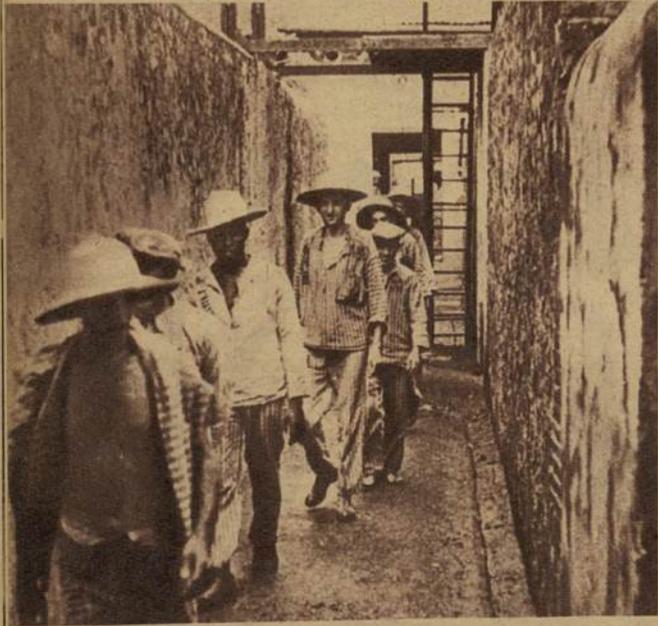
Ce fut ce caïd, depuis quinze ans au bagne, qui m'enseigna les différents trucs dont usent les forçats à la saison des pluies pour s'offrir de plus ou moins longues vacances à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni.

« Tu comprends, me disait-il, quand il flotte, la chasse aux papillons, ne rend pas. Alors, on essaie de se faire porter « pâle ». Quinze jours d'hôpital, ça retape. »

« Dans la brousse, les copains ont ramassé les racines d'une plante que les indigènes leur ont indiquée. »

« Tu en mâches un bout le soir en te couchant, le lendemain tu es enflé de partout. »

Le bagne ne doit pas suffire comme mode de répression, puisqu'on a créé à l'île Saint-Joseph la réclusion pour les hommes punis.



« Quand le toubib est nouveau, il marche et tu pars d'urgence pour l'hosto. Après, bien sûr, il repère le truc et il te colle un mois de prison... Alors, on trouve autre chose. »

« Il y a un gars ici qui est rudement malin. Il conserve vivantes, dans des petites cages en bois, des bestioles dont la piqûre occasionne des plaies hideuses, mais sans danger. Ça se referme tout seul au bout de dix ou quinze jours. Il les vend cinq francs... Moi, ça me dégoûte... J'aime mieux la dysenterie... »

« Le « Potache » de la relègue prépare des tubes de verre contenant un peu d'excréments d'un copain atteint de la maladie. Tu mâches des feuilles qui purgent, et à la visite, tu dis : « Je l'ai ». On te donne un pot de chambre, on te met en observation à l'infirmerie, tu vides ton tube dans l'instrument, le docteur l'examine. « encore un », dit-il, et tu pars pour l'hosto... ou en tôle... »

« Vois-tu, m'affirma le caïd, les toubibs sont malins et il faut faire très attention. »

« Il y en a qui ont attrapé exprès une bonne tuberculose. Ah, dame ; maintenant ils sont peinarads. On les a mis au camp des malades, aux Malgaches, ils n'ont plus rien à faire. Moi, ça me dirait rien, c'est pas drôle de vivre rien qu'avec des tocards et de voir partir les copains les uns après les autres les pieds devant. »

J'ai vu à l'île Saint-Louis, au milieu du Maroni, où sont parqués tous les forçats lépreux, un transporté condamné à perpétuité qui affirme avec gloriole avoir attrapé volontairement la terrible maladie. Il était heureux de son sort. Il s'estimait malin d'avoir berné la Pénitencière et d'avoir enfin trouvé une « planque » où on ne l'obligeait pas à travailler.

Les habitants de l'île, où aucun gardien ne les surveille, passent leur temps à l'élevage des poulets. La nuit, à bord d'une pirogue immergée pendant le jour, jamais au même endroit, malgré la défense qui leur est faite, ils quittent leur territoire.

Contre du taffia, dans les villages ou dans les bouges chinois de Saint-Laurent du Maroni, ils troquent leurs volailles.

Contrairement aux relégués, qui ne travaillent que le matin, les transportés, dont le camp principal est celui de Saint-Laurent du Maroni, travaillent six heures par jour ; le matin de cinq heures trente à neuf heures trente et l'après-midi de deux à quatre.

Le gros travail des forçats est le désherbage. Il consiste à arracher l'herbe des rues de Saint-Laurent. Des équipes d'ouvriers spécialisés sont employés aux travaux publics. La scierie, la serrurerie fournissent ce dont l'administration a besoin pour son usage personnel.

Le samedi après-midi, tous les camps font la semaine anglaise. Ce jour-là, les forçats coiffeurs ont fort à faire, car chacun veut se faire raser. Puis ils lavent leur linge au lavoir, prennent des bains. Le dimanche, les condamnés passent leur journée à flâner à l'intérieur du camp. Ceux qui n'ont pas été punis peuvent emprunter des livres à la bibliothèque. Une messe est dite par le curé du pénitencier. Sa petite église est toujours pleine.

Quand un transporté a commis une faute grave, il passe devant un tribunal maritime spécial, le T. M. S., présidé par un capitaine de vaisseau. Il a seul le droit de condamner à la réclusion ou à la peine de mort.

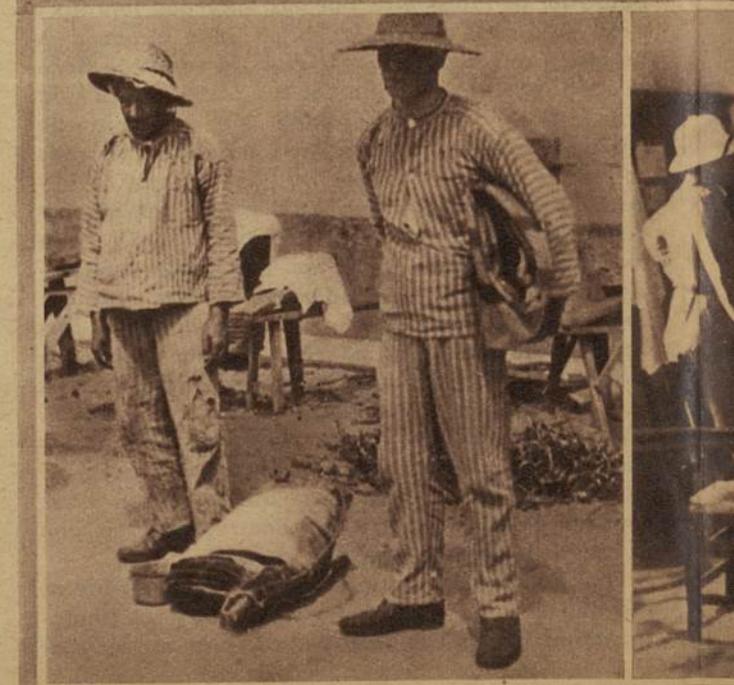
Les réclusionnaires

La réclusion se situe à Saint-Joseph, une des trois îles de l'archipel du Salut, l'île du Diable étant réservée aux déportés politiques et l'île Royale aux vedettes du crime et aux bâtiments de l'administration.

Il y a une vingtaine d'années, la réclusion était la terreur des fortes têtes, car souvent ils étaient en butte à la vindicte des gardiens qui, pour une peccadille, les faisaient mettre aux fers pour de longues semaines.

Depuis, la peine des fers est supprimée. En cas de révolte d'un condamné, le commandant du pénitencier a toutefois le droit de lui faire appliquer la manille. Dans ce cas, un procès-verbal est dressé, indiquant le motif et la durée de la peine, qui ne peut dépasser dix jours.

La peine de réclusion porte sur un maximum de cinq



LE BAGNE

LE BAGNE

années. Elle est effectuée par périodes, c'est-à-dire que le détenu fait, à tour de rôle, un mois de cellule et un mois de quartier cellulaire, où il jouit d'une liberté beaucoup plus grande. Les cellulards sortent une demi-heure par jour dans un préau spécial.

La barre de justice, qui était appliquée à un groupe de forçats condamnés à la prison simple, n'existe plus depuis longtemps. Autrefois couchés sur un bas-flanc en bois, les détenus avaient pour leur temps de prison la cheville droite prise dans un fer. Une barre de fer courant d'un bout à l'autre du bas-flanc passait dans ces anneaux, empêchant ainsi les malheureux de se déplacer.

On a beaucoup parlé des « trous » de Saint-Joseph qui, d'après certains, seraient des sortes de culs-de-basse-fosse creusés à même le sol. Je n'ai rien vu de semblable dans l'île de la réclusion. Les cellules sont identiques à celles des prisons françaises, à cette différence près que le plafond est constitué par des barreaux. Un surveillant monte la garde sur un chemin de ronde qui les domine et peut ainsi surveiller aisément tout un groupe de cellules.

Les cellules sont propres, bien aérées. Les cellulards reçoivent la même nourriture que les autres forçats : cent cinquante grammes de viande par jour, une soupe matin et soir, des légumes et cinq cents grammes de pain.

Les îles du Salut ne possèdent pas la lumière électrique. Le soir, des lampes à pétrole sont fixées de loin en loin contre les murs des bâtiments. Pour leur ronde, les surveillants emploient des torches électriques qu'ils paient de leurs deniers, la Pénitencière n'ayant pas prévu la fourniture de cet appareil.

Dès qu'une vedette judiciaire arrive en Guyane, elle est immédiatement dirigée sur l'archipel du Salut et internée à Royale.

Là, pour ceux qui ont défrayé la chronique judiciaire, une vie monacale et oisive commence.

Le travail est inexistant, l'île n'étant pas grande ; les trois cent quatre-vingts forçats, gardés par une vingtaine de surveillants, n'ont d'autre occupation que de pêcher à la ligne, de lire ou de rêver.

Les tentatives d'évasion sont fréquentes aux îles du Salut, car le forçat est un être qui aime la difficulté. S'évader de Saint-Laurent, de Saint-Jean, des chantiers forestiers, où bien souvent un seul surveillant garde cent cinquante hommes, c'est trop facile. Mais une évasion de Royale, où la mer est dangereuse et où les requins guettent constamment leur proie, plaît au caractère naturellement aventureux du forçat. Pour se cavalier, tout est bon. Dernièrement, durant mon séjour aux îles du Salut, un forçat réussit à s'enfuir sur une porte de placard soutenue par deux sacs de noix de coco séchées.

L'homme échappa aux requins, resta trente-six heures en mer et se fit attraper à Sinnamary, village de la Guyane française, où les gendarmes attendaient patiemment, car, à cette époque, le courant pousse infailliblement vers cette partie de la côte.

J'ai vu l'homme à Saint-Joseph, il était très fier de son exploit et l'admiration que lui témoignaient ses camarades flattait son orgueil et le payait largement de toutes ses peines.

Faut-il supprimer le bagne ?

J'ai vécu la vie même du bagne pendant de longues semaines, et j'en suis arrivé à cette conclusion qu'il ne faut pas supprimer le bagne, mais le moderniser. Il faut dès maintenant supprimer le doublage auquel est astreint tout forçat condamné à moins de cinq ans. Il faut supprimer la résidence perpétuelle dans la colonie pour les condamnés à plus de cinq ans. Il est inadmissible, en effet, qu'un homme qui a payé sa dette à la société ne soit pas libre et qu'on l'oblige à rester dans une colonie qui, peut-être, ne lui plaît pas.

Son temps fini, le forçat doit être, sur sa demande, rapatrié en France.

Aménagé, modernisé, le bagne pourrait aider à la mise



Dans la case, le jeu très en honneur au bagne, la Marseillaise, dérivatif puissant du cafard, est souvent l'occasion de rixes sanglantes.

en valeur de la Guyane française où, malgré de nombreux essais, les résultats atteints ne sont pas satisfaisants. Les six mille hommes dont dispose l'administration pénitentiaire pourraient faire des routes dont la nécessité est impérieuse.

Si on supprime le bagne, de quoi vivra la Guyane ? Tout le commerce a plus ou moins à faire avec l'administration pénitentiaire.

La suppression entraînerait automatiquement la ruine de la colonie, à moins que la métropole ne soit en mesure de faire un apport considérable de millions.

La Guyane coûte à la métropole vingt-trois millions par an. La population totale de la Guyane étant de vingt-trois mille habitants, nous offrons gracieusement tous les ans un million à mille habitants. Aucun département français ne possède un pareil budget.

Des pourparlers, m'a-t-on dit, avaient été entrepris autrefois en vue de vendre la Guyane aux Américains.

Je me souviens à ce sujet de la phrase que prononça devant un ami à moi le président du Conseil général guyanais, qui est un noir, lettré et intelligent :

— Ah ! disait-il, si les Américains étaient ici, nous aurions des dollars, des routes, des gratte-ciel, l'électricité, et surtout des tramways dans les rues de Cayenne.

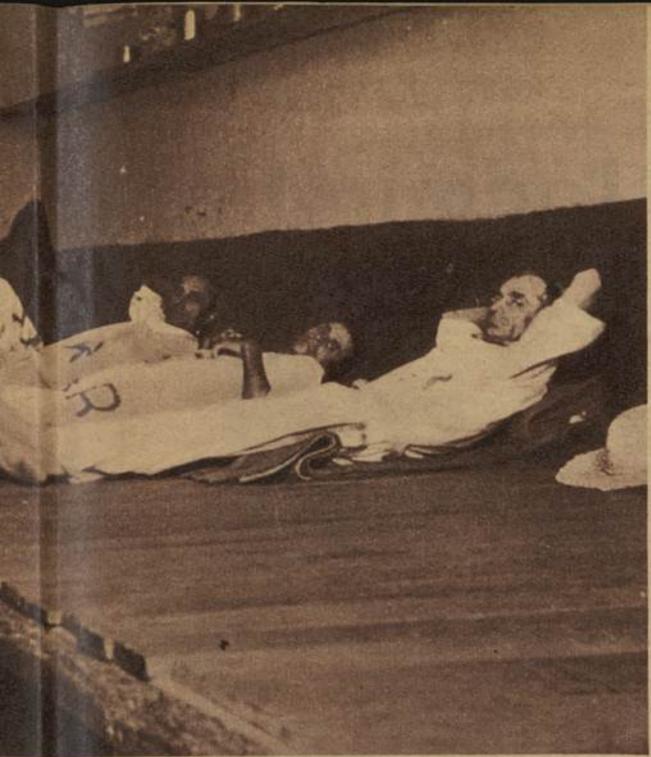
— Oui, dit mon ami, mais vous n'y monteriez pas !

Pierre MARTINEAU.

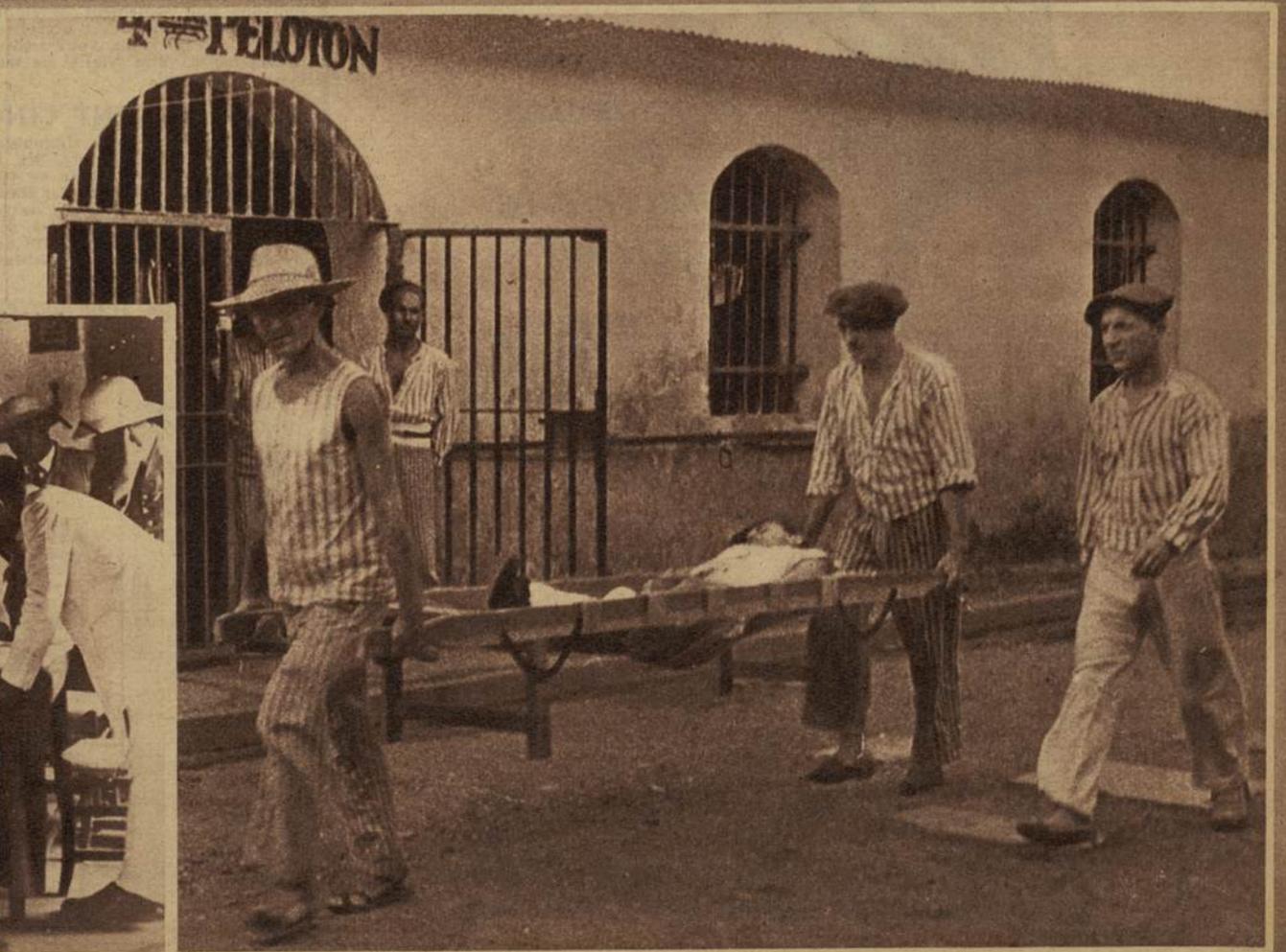
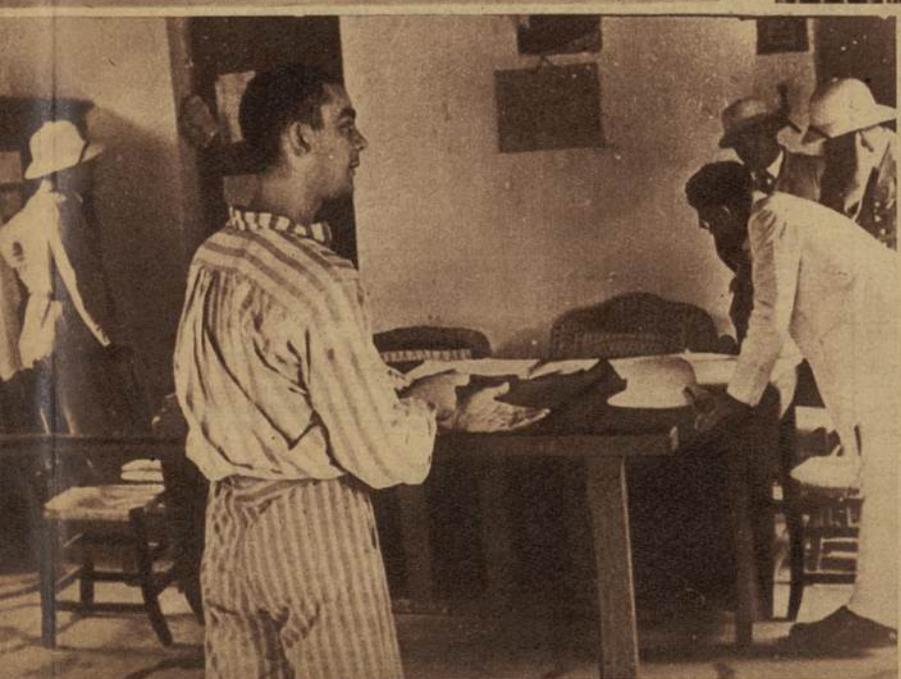
(A suivre.)

L'abondance des matières nous contraint d'ajourner à la semaine prochaine la solution de notre problème policier :

UNE NUIT DE NOËL...



Vous comprenez sans peine que les hommes ne s'améliorent pas au bagne. Ci-dessous, un forçat blessé au cours d'une rixe est transporté sur un brancard ; son meurtrier passe devant le tribunal.



Pour MAIGRIR de 1 à 30 kilos

prenez des cachets DELLOVA qui font maigrir progressivement de 4 à 5 kilos chaque mois, sans régime, en secret et sans danger pour la santé.

Recommandés par le corps médical
La boîte 17 fr. Envoi discret fco c. rembt par Lab. J. D. Lafosse, 48, avenue de la République, Paris.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — Et vous sauterez du lit le matin, "gonflé à bloc".

Votre foie devrait verser, chaque jour, au moins un litre de bile dans votre intestin. Si cette bile arrive mal, vous ne digérez pas vos aliments, ils se putréfient. Vous vous sentez lourd. Vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS POUR LE FOIE ont le pouvoir d'assurer cet afflux de bile qui vous remettra à neuf. Végétales, douces, étonnantes pour activer la bile. Exigez les Petites Pilules Carters. Toutes pharmacies : Frs. 11.75

ÉCOLE INTERNATIONALE de DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

28, AVENUE HOCHÉ (8^e)

CAR. 19-45

Mme MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue de Fg-Poissonnière, Paris-9^e. (M^o Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

Un joli BUSTE attire l'admiration

Si vous faisiez pour votre buste la moitié de ce que vous faites pour votre visage... que d'humiliations vous seraient épargnées.

Ce qui gêne à l'avance le plaisir des vacances, c'est la hantise de ne pas avoir su conserver la fermeté de son buste. On devine les regards ironiques. Et son regard à lui, n'ira-t-il pas vers celles qui n'ont aucun défaut à cacher ?

Vous avez encore un joli buste ? Raison de plus pour opposer une réaction efficace à l'affaissement estival des seins, en vous servant quotidiennement — comme font maintenant des milliers de femmes — du lait Kala-Busta à base de Naxolithe.

Véritable lait scientifique de beauté pour les seins, Kala-Busta prévient et combat le relâchement des tissus glandulaire, adipeux et conjonctif dont ils sont formés. Cette merveilleuse découverte rend les soins du buste aussi simples, aussi familiers, aussi indispensables que ceux du visage.

L'action de Kala-Busta est immédiate. Son emploi facile, agréable, externe. Votre gorge se raffermie et s'embellit à vue d'œil. Vous vous sentez rajeunir. Finie cette gêne qui dégénère si souvent en honte. Vous êtes de nouveau et de plus en plus attrayante et désirable.



Procurez-vous un flacon de Kala-Busta aujourd'hui même chez votre pharmacien, parfumeur ou herboriste. Envoi contre remboursement de 30 fr., ou, si vous préférez, adressez un mandat de 28 frs. aux Laboratoires Naxolithe, 43-49, r. de Romainville, Montrouil-Paris, et vous recevrez votre flacon, sans marques extérieures, franco domicile, dans les 24 heures.

Kala-Busta

LAIT SCIENTIFIQUE D'USAGE EXTERNE A BASE DE NAXOLITHE

GORGE IDÉALE = BEAUTÉ TOTALE



MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente.
INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

GRATUITEMENT essayez ce nouveau **STYLO TRANSPARENT !**

OFFRE UNIQUE : A titre de propagande nous envoyons aux 1000 premières demandes nos magnifiques stylos "AMBASSADE" (marque déposée) 8 jours à l'essai !

SATISFACTION TOTALE ou RIEN A PAYER.

19 Frs

FABRICATION HAUTE QUALITÉ, 100% française, niveau d'encre visible, remplissage automatique (brevet), plume inaltérable, coloris mode, article extrêmement soigné. Le stylo "AMBASSADE" est livré avec un **BON DE GARANTIE DE 5 ANS** et vendu à titre exceptionnel avec 60% de rabais afin de faire apprécier notre marque. **PRIX SPECIAL PUBLICITAIRE 19,- frs.** (Modèle Luxe Incassable 35,- frs.)

Envoyez d'urgence : Nom et adresse (très lisibles) à **STYLOS AMBASSADE (Service G.)**, 96, rue de la Victoire - Paris (9^e). N'envoyez ni argent, ni timbres.

L'ÉLECTRICITÉ



Pourquoi le traitement par l'électricité guérit :

TRAITÉ d'ÉLECTRICITÉ GALVANIQUE du Docteur LGRARD en 5 CHAPITRES

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les Maladies des Voies Digestives et du Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, il est recommandé de demander ce livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par cette méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de son succès, puisque le malade a toute facilité chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et il peut être dit en toute logique que chaque famille devrait posséder ce traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, sont engagés à en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Ecrivez à l'Institut Moderne du Docteur Bertrand, FOREST-BRUXELLES, pour recevoir, par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'Étranger : Lettre 2.25 — Carte 1.25.

Des Muscles en 30 jours

— nous le garantissons —

C'est avec juste raison qu'on nous appelle les « Constructeurs de muscles ». En trente jours, nous pouvons transformer votre corps d'une manière que vous n'auriez jamais cru possible. Quelques minutes d'exercice chaque matin suffisent pour augmenter de 4 centimètres les muscles de vos bras et de 12 centimètres ceux de votre tour de poitrine. Votre cou se fortifiera, vos épaules s'élargiront. Avant même que vous vous en aperceviez, les gens se retourneront sur votre passage. Vos amis se demanderont ce qui vous est arrivé. Peu importe que vous ayez toujours été faible ou mince ; nous ferons de vous un homme fort, et nous savons que nous pouvons le faire. Nous pouvons non seulement développer vos muscles, mais encore élargir votre poitrine et accroître la capacité de vos poumons. A chaque respiration, vous remplirez entièrement vos poumons d'oxygène, et votre vitalité ne sera pas comparable à ce qu'elle était auparavant.

ET EN CENT CINQUANTE JOURS

Il faut compter cent cinquante jours pour mener à bien et parfaire ce travail ; mais, dès le trentième jour, les progrès sont énormes. Au bout de ce temps, nous vous demanderons simplement de vous regarder dans une glace. Vous verrez alors un tout autre homme. Nous ne formons pas un homme à moitié. Vous verrez vos muscles se gonfler sur vos bras, vos jambes, votre poitrine et votre dos. Vous serez fier de vos larges épaules, de votre poitrine arrondie, du superbe développement de la tête aux pieds.



NOUS AGISSONS ÉGALEMENT SUR VOS ORGANES INTÉRIEURS

Nous vous ferons heureux de vivre : vous serez mieux et vous vous sentirez mieux que jamais vous ne l'avez été auparavant. Nous ne nous contenterons pas seulement de donner à vos muscles une apparence qui attire l'attention ; ce serait du travail à moitié fait. Pendant que nous développons extérieurement vos muscles, nous travaillons aussi ceux qui commandent et contrôlent les organes intérieurs. Nous les reconstituons et nous les vivifions, nous les fortifions et nous les exerçons. Nous vous donnerons une joie merveilleuse : celle de vous sentir pleinement en vie. Une vie nouvelle se développera dans chacune des cellules, dans chacun des organes de votre corps, et ce résultat sera très vite atteint. Nous ne donnons pas seulement à vos muscles, dont la prééminence vous émerveille, la fermeté, mais nous vous donnons encore l'ÉNERGIE, la VIGUEUR, la SANTÉ. Rappelez-vous que nous ne nous contentons pas de promettre : nous garantissons ce que nous avançons. FAITES-VOUS ADRESSER par le DYNAM INSTITUTE le livre GRATUIT : « Comment former ses muscles » (L'Éducation physique de la Nation française). Retournez-nous le coupon ci-joint dès aujourd'hui. Ce livre vous fera comprendre l'étonnante possibilité du développement musculaire que vous pouvez obtenir. Vous verrez que la faiblesse actuelle de votre corps est sans importance, puisque vous pouvez rapidement développer votre force musculaire avec certitude.

Ce livre est à vous ; il suffit de le demander. Il est gratuit, mais nous vous prions de bien vouloir joindre 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi. Une demande de renseignements ne vous engage à rien. Postez le bon dès maintenant pour ne pas l'oublier.

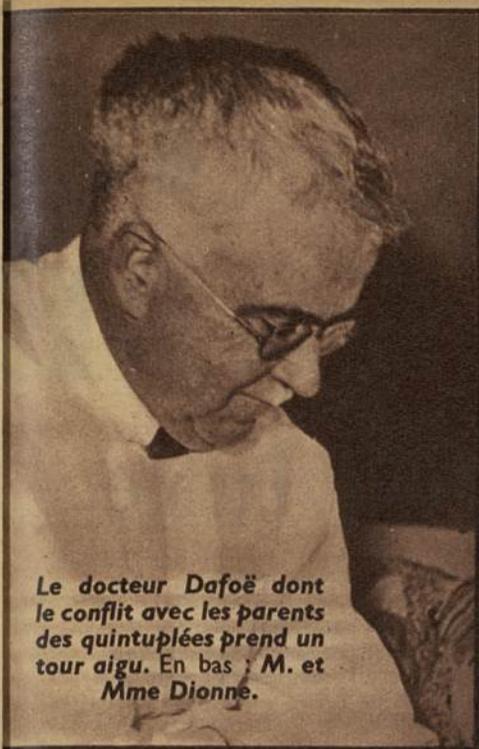
BON GRATUIT à découper ou à recopier

DYNAM INSTITUTE (Stand A 116), 25, rue d'Astorg, Paris (8^e).
Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre livre intitulé « Comment former ses muscles » (L'Éducation Physique de la Nation Française), ainsi que tous les détails concernant votre garantie. Ci-inclus 2 francs en timbres-poste pour frais d'envoi.

NOM

ADRESSE





Le docteur Dafoë dont le conflit avec les parents des quintuplées prend un tour aigu. En bas : M. et Mme Dionne.



hait
DAFOË

**Bataille
autour de cinq
berceaux**

DIONNE

Toronto, mai 1939.

De notre correspondant particulier.

AYANT réussi, jadis, à sauver — au prix d'efforts inimaginables — l'existence terriblement précaire des quintuplées Dionne, le D^r Dafoë est aujourd'hui l'objet, de la part des époux Dionne, — surtout du père — d'une haine qui ne connaît pas de limites.

Dès que le « bon vieux médecin de campagne », soudainement touché par la gloire mondiale, put annoncer : « Elles vivront », le monde s'écria : « C'est magnifique ! » et les combinards de tout poil dirent froidement : « C'est une affaire. » De fait, un matin, les habitants de la petite ville de Calender (Ontario) virent atterrir un grand avion qui portait, tracée sur sa carlingue, cette annonce stupéfiante : EXPOSITION DE CHICAGO. DANS TROIS JOURS, LE BANTAM'S SHOW MONTRERA LES QUINTUPLES DIONNE. Devant le D^r Dafoë, les impresarios gardèrent chapeau-gangster en tête et cigare au bec. « Nous sommes d'accord, dirent-ils, avec M. Dionne. Le contrat est signé. Dans notre zinc, tout est prévu : cabine nursery chauffée ; docteur ; infirmière... » En guise de réponse, le D^r Dafoë empoigna son téléphone, alerta les autorités de Toronto. Dix minutes plus tard, la police de Calender montait la garde auprès de l'avion. La première combine basée sur ce que les Canadiens appelaient déjà le « miracle des quintuplées » venait de faire long feu.

Le D^r Dafoë, se disant sans doute qu'un homme averti en vaut deux, obtenait des autorités un mandat de tutelle sur les cinq petites filles, et les transférait aussitôt dans une maison située à quelque distance de la demeure des époux Dionne. On nomma cette maison Hôpital Dafoë, le docteur s'y installa, en compagnie de deux infirmières, et M. Dionne, pour la première fois, fit part aux journalistes de ses humiliations et de ses douleurs de père. « Figurez-vous que ce vieux toqué de Dafoë nous oblige, chaque fois que nous voulons voir nos enfants, à lui demander permission ! »

Cinq berceaux : une mine d'or

Cependant, les dons commençaient à affluer de toutes parts, et, autour des berceaux, ce fut aussitôt la bataille silencieuse pour l'argent. Dafoë voulait — et il l'obtint aussitôt — la construction d'un hôpital plus vaste, mieux

aménagé, comportant une salle de visites. Les parents exigeaient d'être nommés *Guardians* de la fortune naissante de leurs enfants. Le tribunal leur accorda un droit de contrôle, et leur attribua une mensualité honorable.

Aménagé, comportant une salle de visites. Les parents exigeaient d'être nommés *Guardians* de la fortune naissante de leurs enfants. Le tribunal leur accorda un droit de contrôle, et leur attribua une mensualité honorable.

aménagé, comportant une salle de visites. Les parents exigeaient d'être nommés *Guardians* de la fortune naissante de leurs enfants. Le tribunal leur accorda un droit de contrôle, et leur attribua une mensualité honorable.

Durant de longs mois, M. et Mme Dionne boudèrent l'Hôpital Dafoë, se privèrent de la joie de voir leurs enfants pour éviter une rencontre avec le médecin, qui, durant un temps, marcha, — pour parler comme les gangsters — avec des gardes du corps qui portaient le *Colt* à la bretelle. Quand les parents se présentèrent enfin pour demander la permission de voir leurs fillettes, Dafoë leur dit : « Vous tombez mal, les mignonnes ont un peu de fièvre. Repassez donc dans quelques jours. » Derechef, les Dionne parlèrent à la presse. « Si on laisse faire Dafoë, nos petites grandiront sans nous connaître. Il les considère comme sa propriété personnelle; la gloire et le profit lui montent à la tête. Il est deshumanisé. Ce n'est plus un docteur, c'est un agent de publicité, qui a tourné nos fillettes en ridicule. N'en a-t-il pas fait des phénomènes de foire ! »

Aussitôt après, une nouvelle contestation s'élevait, au sujet de la concession des cartes postales. Contestation brève, dont la presse n'eut que des échos. M. Dionne avait un concessionnaire. Ce fut, dit-on, celui du D^r Dafoë qui l'emporta.

La tentative de kidnapping

Les petites quintuplées avaient dix-huit mois quand des gangsters s'avisèrent qu'un enlèvement de ces fillettes pourrait rapporter une pleine valise de banknotes. L'information d'un indicateur fit échouer le complot. Alertés, les policiers découvrirent, à la frontière canadienne, un avion qui ressemblait de fort près à celui des impresarios qui avaient voulu emmener les quintuplées à l'Exposition de Chicago. Même cabine à conditionne-

tes fournies par les touristes furent compensées par celles qu'apportaient les produits médicaux, les aliments pour bébés, les articles d'hygiène, et *cætera*. Des bruits étranges coururent, au sujet de la tentative d'enlèvement qui donnait lieu à un luxe de précautions que maudissaient les candidats-visiteurs. Il ne s'agissait, chuchotait-on, que d'une tentative simulée, uniquement destinée à causer des ennuis au D^r Dafoë. Pourtant, la famille reprenait, comme on dit, du poil de la bête. En dehors des heures de soins, l'accès de la nursery leur était autorisée. Mais quand ils présentèrent pour la première fois aux quintuplées un petit garçon qui n'était autre que leur frère, le torchon se remit à brûler instantanément, car Dafoë ne consentit pas à permettre au garçon de jouer avec ses petites sœurs.

Le lendemain, les parents faisaient une nouvelle déclaration à la presse. « L'argent n'est pas tout. Nous ne serons satisfaits que lorsqu'on nous reconnaîtra le droit qu'ont tous les parents du monde d'élever leurs enfants de manière normale ! »

Diffamation

Au cours d'un bal donné à l'Hôtel Astor, à New-York, le 12 avril dernier, le D^r Dafoë se laissa revêtir d'un étrange costume — réplique caricaturale d'une tige de professeur — qui était décorée de cinq biberons et qui portait une inscription où on lisait, non pas *Docteur es Lettres*, mais *Docteur es littères*, — entendez *Docteur es couches*. De plus, le brave homme tenait à la main une petite valise où ces mots : *A. R. Dafoë, accouchements en série*, étaient peints. Jugant que, cette fois, la coupe débordait, les époux Dionne décidèrent, non plus d'accuser le docteur de diffamation,

mais de l'assigner en bonne et due forme devant les tribunaux. Et de répéter à nouveau leur *leitmotiv* : « Nous voulons élever nos enfants de façon normale ! »

Mais Dafoë répond :

— Si les quintuplées sont, aujourd'hui, des fillettes normales, n'est-ce pas d'abord grâce à mes soins ?

Mlles Dionne ont échappé aux impresarios qui auraient, par esprit de lucre, sacrifié leur santé ; elles ont échappé aux gangsters qui leur eussent peut-être réservé un sort tout pareil à celui du Baby Lindbergh. Mais si le conflit Dionne-Dafoë se poursuit, ses péripéties ne finiront-elles pas par influencer fâcheusement la mentalité de ces gamines qui, tout compte fait, ont droit à une véritable enfance.

Roy PINKER.



En flânant...



Après bien des traverses, Malou Gérin, dont la jeune vie est déjà pleine d'accidents, de malheurs vient enfin de trouver un havre de tendresse. Libérée depuis peu, elle a épousé, ces jours-ci, Pierre Bouret qui se fait fort de lui faire oublier son passé. La rédemption par l'amour ; un joli thème...

Jeanne Aubert, vedette du music-hall, aura-t-elle son nom supprimé du générique d'un film ? C'est à craindre si les juges acceptent la requête de M. Weissmann, peintre connu, qui, assisté de M^e Landowski, refuse de voir "tourner" à Berlin une de ses meilleures toiles : *Portrait de Jeanne Aubert*.



ON A JUGÉ, CETTE SEMAINE...

NATURE DU CRIME	DATE ET JUGEMENT	PROFIT	OBSERVATIONS
A Paris, un homme tue sa maîtresse. (12-1938.)	Travaux forcés à perpétuité.		Il l'a tuée un soir de réveil-lon devant leur fils âgé de 12 ans. Brute.
A Paris, une femme, mère de huit enfants, tue son mari. (2-1938.)	Acquittée.		Il délaissait son foyer pour une maîtresse.
A Paris, une femme tue son mari. (5-1938.)	Acquittée.		Le mari était un débauché qui obligeait sa femme à se prostituer.
A Paray-Vieille-Poste, une femme tue son mari, à coups de couteau. (1-1-1939.)	5-1939. Acquittée.		C'est parce qu'elle sentait sa vie en danger que la meur-trière frappa son mari.
A Boulogne-sur-Mer, un directeur de banque jouait l'argent des clients.	5-1939. 2 ans de prison. 200 fr. d'amende.	1.125.000 fr. per-dus au jeu.	C'est à la suite de pertes d'ar-gent dans la chute d'une banque que le directeur se lança dans la spéculation.
A Rouen, un docker tue son amie d'un coup de couteau. (23 décembre 1938.)	5-1939. 5 ans de prison.		Le meurtrier se livrait à la boisson et frappait fréquem-ment son amie.
Près de Rouen, un père est inculpé d'attentat à la pudeur sur ses quatre filles.	5-1939. 8 ans de réclusion. 20 ans d'interdiction de séjour. Déchéance de la puissance pa-ternelle.		Légère atténuation de la res-ponsabilité établie par les psy-chiâtres.
A Hénin-Liétard, un mineur re-traité abat sa femme à coups de revolver. (Octobre 1938.)	5-1939. 20 ans de travaux forcés.		Le meurtrier était en instance de divorce. C'est le jour de la conciliation que le drame se déroula.
A Bolbec, arrestation de trois redoutables cambrioleurs.	5-1939. 10 ans de réclusion et reléga-tion.	Arrêtés sur le fait : Aucun profit.	
A Caudebec-les-Elbeuf, une sep-tuagenaire est tuée à coups de hache.	5-1939. Condamné à mort.	1.350 fr.	Le meurtrier, âgé de 19 ans, espérait ainsi « Vivre sa vie ».

Voici la nomenclature des crimes et vols importants jugés dans la semaine. On le voit : le crime ne paie pas !

LA JUS DES

L'envers du luxe

Le métier d'entraîneuse n'est pas de tout repos. Mon confrère et ami R.-J. Piguet, dans le dernier numéro de *Détective*, nous l'a montré avec talent. Il est pourtant un inconvénient professionnel dans la vie des entraîneuses qu'il n'a pas mentionné ; je répare cette lacune après avoir assisté à une audience de la 17^e chambre correctionnelle.

La jeune Mary T... est danseuse-entraîneuse dans un établissement de nuit de Montmartre. Si vous la voyiez dans l'exercice de ses fonctions, avec sa jolie robe de satin, ses souliers et ses bas assortis, ses bijoux en toc (mais cela ne se voit pas : aux lumières des lustres, à deux heures du matin, lorsque les flots de champagne et de whisky ont légèrement noyé les regards des spectateurs, la verroterie jette les mêmes feux que le diamant), vous la croiriez très riche et très heureuse. Elle est ravissante ; elle est très entourée, très recherchée ; elle danse bien, elle boit peu mais fait boire les hommes ; c'est une entraîneuse idéale. Malgré cela, elle n'est pas riche et lorsqu'elle quitte l'établissement, à trois heures du matin, elle n'a pas son chauffeur devant la porte, au garde à vous devant une conduite intérieure dont le capot, brillant comme un miroir, n'en finit pas. C'est à pied qu'il lui faut regagner la pauvre chambre d'hôtel où elle abrite sa solitude, où elle repose sa lassitude de ces nuits terribles durant lesquelles il faut boire, fumer, danser, garder toujours le sourire, être toujours calme et douce, ne jamais se laisser emporter dans le tourbillon frénétique des riches danseurs, ne pas se troubler sous le regard concupiscent d'un ivrogne, sous celui narquois, avide ou chargé de haine, d'une femme jalouse et laide. Vous voyez cela d'ici : la femme, « cette éternelle malade », moins même qu'une femme, une petite fille de vingt ans, tendre et fragile comme un Tanagra et qui doit, dans une ambiance d'alcools, de stupéfiants, de rires exagérés, de nostalgies malades, de fièvres étranges, dans une atmosphère satanique, juguler le plus léger accent d'humeur chez elle et chez les autres, endiguer l'ivresse, barrer le chemin à trop de passion, à trop de joie, à trop de tristesse aussi ; être le lac modérateur et rester toujours l'animatrice. Etre sans envie, lorsqu'on est jolie comme Mary T... et pauvre comme elle, devant le spectacle de femmes laides, bêtes, parfois répugnantes et qui sont pourtant adulées, chargées de pierres précieuses et d'insolence hautaine. Ce rôle, qui exigerait les connaissances d'un médecin psychiatre, d'un psychologue et d'un poète réunis en une seule femme sachant danser et être belle, une petite fille doit le tenir, chaque nuit, pour quelques francs. Et lorsqu'elle quitte tout ce luxe effréné, lorsqu'elle a vu couler, chaque nuit, en boissons alcooliques et en vices malsains, de petites fortunes, lorsqu'elle a fait danser des femmes immondes et des hommes illustres, lorsqu'elle a vu partir vers des palaces ou des palais les dernières automobiles américaines qui valent une fortune, le tambour de la porte la rejette à la rue, seule, la tête lourde, les nerfs brisés. C'est l'heure que guettent les mauvais garçons. Ils savent bien, avec leur fauve instinct, que le gibier, le tendre et démuni gibier est alors à la portée de leurs mauvais coups. Ils jouent le coup de la tendresse qui, souvent, leur réussit. A tout prendre, je les trouve encore plus ignobles que les trois beaux jeunes hommes qui sont là, dans le box des inculpés. Eux, ont fait de l'attaque nocturne ; ils ont négligé le corps et l'âme gracieux pour ne s'en prendre qu'au sac à mains léger de l'entraîneuse. Elle rentrait chez elle ; rue Taitbout, ils ont bousculé la dan-

seuse, ils lui ont arraché son sac qui contenait 150 francs et un paquet de cigarettes.

Avec les 150 francs, ils ont été souper ; ils ont jeté dans un égout le sac où Mary plaçait ses lettres ; peut-être les lettres de sa maman, peut-être les lettres d'un amant, de toute façon des lettres d'amour, tout le trésor de la jeune fille.

Le président de Clavel est indigné, et je crois sentir qu'il en veut surtout à ces trois malfaiteurs d'avoir enlevé à leur petite victime, les chères missives, sa raison de vivre sans être trop seule. Il pardonnerait peut-être les 150 francs mais les lettres valent à chacun des trois infâmes huit mois de prison ferme.

Faiseuse d'anges

Le malthusianisme n'est pas orthodoxe en France. Tant pis pour les enfants qui naissent avec les tares héritées de parents alcooliques ou syphilitiques ; tant pis pour eux si les parents ne leur peuvent donner qu'un taudis sans air et du pain sans beurre dessus ; il faut qu'ils naissent d'abord. Il leur restera toute une vie chétive pour souffrir et regretter d'être venus au monde. Naissance d'abord ! Nous ne sommes pas comme ces barbares de Sparte qui sélectionnaient la race humaine ; nous ne sommes pas comme cet idiot d'économiste anglais qui n'entendait point qu'on eût des enfants si l'on n'était capable de les faire sains et de les nourrir convenablement. Procréer, tel est le mot d'ordre. Tant pis pour l'enfant si le procréateur est imbibé d'anis de nos pères, d'alcools variés et de tréponèmes. Cela dit, il faut convenir que si l'on n'y veillait, les faiseuses d'anges ne chercheraient pas si loin dans le passé des parents pour pratiquer les avortements. Pour elles, quel que soit le germe, l'important est de le tuer. Et comme la France manque de bras pour manier la pelle ou le fusil, je conviens qu'il est bon, je conviens qu'il est juste de réprimer leurs coups de sonde.

D'ailleurs, mon opinion, en ce moment, ne compte guère. L'heure est à la chasse des avorteuses et Mme Savel qui comparait devant la 17^e chambre correctionnelle va s'en apercevoir bientôt, encore qu'elle ait choisi un défenseur bien habile, M^e Pierre Rein, qui, pour paraphraser à peine Voltaire, déploiera beaucoup de talent à seule fin de présenter sa cliente comme une bête. Puisque j'en suis aux citations, pourquoi ne montrerais-je pas mon érudition (hum !) en disant, après Pascal, que cette femme, faiseuse d'anges, faisait la bête. Non. Mme Savel n'est pas bête. C'est une guérisseuse, très populaire à Saint-Ouen où l'on n'a pas toujours l'argent qu'il faut pour s'offrir un médecin plus sûr, certes, mais plus coûteux et plus rébarbatif. Les gens du peuple sont toujours impressionnés par les hommes à faux-col et qui parlent bien. Trois révolutions (sans compter la Commune) ont pu secouer les privilèges, il en va toujours ainsi. Et les femmes surtout, aimaient bien Mme Savel. Elle était tout près d'elles, semblable à elles, comme elles bonne ménagère, simple, à la bonne franquette ; elle donnait beaucoup de ses soins à l'élevage des poules et des pigeons. Plût au ciel qu'elle eût borné là son activité ! Mais elle aimait à rendre service, aussi ; c'est ce qui la perdit. Un jour, elle consentit à donner ses soins à une femme enceinte. Nous nous entendons, n'est-ce pas, sur le genre de soins qu'elle administra ; la femme manqua d'en mourir et l'enfant n'y survécut pas. En somme, ce n'était que du travail à demi bien fait.

Malgré tout le talent qu'un avocat peut avoir, il y a des tours de force irréalisables. M^e Rein ne peut mieux faire que d'arracher le sursis aux juges qui condamnent Mme Savel à dix-huit mois, le client de celle-ci à quatre mois et le mari à trois mois, mais tous avec le bénéfice du sursis.

JUSTICE DES HOMMIES

COMPTES RENDUS D'AUDIENCES
DE
SIMONE FRANCE

Ils étaient trois

Ce sont trois voleurs « à la tire » qui n'en sont ni à leur coup d'essai ni à leur première condamnation. Ils opèrent un peu partout, ils chassent un peu partout où ils croient trouver un tendre gibier, facile à plumer, mais ils ont une prédilection pour les champs de courses. Aussi peut-on dire qu'ils ne sont pas de vulgaires « tireurs », mais des dilettantes qu'un portefeuille, qu'une montre ne satisfont pas ; ils veulent mettre dans leur jeu coupable le dieu Hasard et dérobent, à cet effet, non des objets précieux, mais des tickets.

Rien n'est plus facile : un joueur, sur un champ de courses, ne voit rien que la casaque du jockey sur lequel il a misé,

Cousu de fil blanc

M. LIDOR, tailleur à façon, en instance de divorce, ayant pris son parti de son célibat forcé, vivait — j'en suis persuadé — heureux, jusqu'au jour où, dès l'aurore, le commissaire de police vint, d'un « Toc ! Toc ! » aussi impératif qu'indiscret, troubler sa douce quiétude.

Car, pour des raisons qui ne regardent que lui, M. Lidor nourrissait et, chose plus grave, logeait sa jolie caissière Léa. Il fallait, d'évidence, avoir l'esprit aussi chagrin que Mme Lidor pour conclure d'un tel état de choses à l'entretien de concubine.

Ainsi, pourtant, de fil en aiguille, le tailleur s'est vu traîner devant les juges.

Si M. Lidor n'est pas joli garçon, sa préposée, aux allures de semillante senorita, est belle fille. Le couple est, en somme, bien assorti, endimanché comme pour une fête de famille.

LE PRÉSIDENT (au prévenu). — Pourquoi n'avez-vous pas ouvert lorsque le commissaire a frappé ? Toute la maison s'est réveillée... sauf vous.

M. LIDOR (justifiant bien son nom). — Quand je n'attends personne, je dors à poings fermés !

LE PRÉSIDENT. — Vous étiez seul dans votre lit ?

M. LIDOR (avec candeur). — Naturellement ! Avec qui voulez-vous que je couche ?

LE PRÉSIDENT. — Pardon ! Vous renversez les rôles.

Si vous étiez seul, d'où vient l'épingle à cheveux découverte dans votre lit ? Faites-vous, le soir, de la mise en plis ?

M. LIDOR. — J'ai bien d'autres chats à fouetter.

LE PRÉSIDENT. — De plus, votre lit était chaud sur toute sa largeur, 1 mètre 40. C'est beaucoup de calorique pour un seul homme.

M. LIDOR. — Nous sommes tous comme cela dans la famille.

LE PRÉSIDENT. — Enfin, sur votre table de nuit se trouvaient une théière et deux tasses.

M. LIDOR. — Avant de me coucher, je prends une infusion avec ma caissière. Cela ne prouve pas que nous dormions ensemble !

Au tour de la belle caissière de subir maintenant l'épreuve de l'interrogatoire.

LE PRÉSIDENT. — Vous dormiez sur un divan ?

LA BELLE CAISSIÈRE. — Oui, derrière un paravent.

LE PRÉSIDENT. — Alors, l'épingle à cheveux trouvée dans le lit de M. Lidor ?

LA BELLE CAISSIÈRE. — J'ai dû la tomber en faisant le lit.

LE PRÉSIDENT (indulgent). — Ne serait-ce pas plutôt en défaisant le lit de M. Lidor ? Autre constatation du commissaire : les draps de votre divan étaient froids, sans plis, comme sortant de l'armoire. Enfin, vos pantoufles étaient sous le lit de M. Lidor.

LA BELLE CAISSIÈRE. — Les pantoufles ? Mais j'en ai plusieurs paires.

Les débats sont ainsi clos. Sans désembrer, estimant la petite histoire du tailleur et de sa caissière cousue de fil blanc, le tribunal leur inflige seize francs d'amende.

Ils se retirent avec le soupir de soulagement d'acteurs ayant tenu un rôle ingrat et difficile.

n'entend rien que le galop des chevaux fonçant à 60 à l'heure vers le disque rouge de l'arrivée. Regardez-le : c'est un personnage dédoublé, en état d'hypnose. Vous pouvez toujours agiter à ses oreilles les graves problèmes extérieurs du moment ; vous pouvez toujours agiter devant ses yeux le spectre odieux de la vie chère, ou celui plus abominable encore de la guerre ; vous perdez votre temps. Il ne s'émeut que s'il entend discuter, auprès de lui, les mérites de son cheval. Vous comprenez que d'un tel personnage il soit aisé de tirer un profit. Les trois inculpés ne s'en privaient pas : ils fouillaient habilement dans les poches des joueurs et en tiraient non de l'argent — je le répète — mais des tickets. Si ces tickets eussent été ceux de chevaux gagnants, nos « tireurs » auraient fait une bonne journée.

Malheureusement pour eux, les victimes qu'ils avaient choisies n'avaient pas plus de flair pour placer leur fortune que pour conserver leurs tickets ; tous ceux-ci étaient perdants, nous apprend M^e Henry Torrès, défenseur de l'un d'eux. Quoi ! M^e Henry Torrès le grand Henry Torrès, avocat d'une si mince cause ? Eh ! oui ; j'en fus d'abord surprise autant que vous ; mais, renseignements pris, il y a, paraît-il, trois hommes, dans Paris, Henry Torrès, Georges de La Fouchardière et notre directeur Marius Larique, qui ont une indulgence infinie pour les turfistes, quelque chargés d'infamie que soient ceux-ci. Pour un turfiste dans l'embarras, ils remueraient ciel et terre. Je m'en suis aperçue. M^e Torrès n'a pas ménagé son talent pour défendre le gneux. Avec esprit, il nous l'a montré rôdant autour de la fortune, palpant ses poches où il n'y avait guère que du vent, palpant celles des turfistes où il n'y avait guère que des tickets, c'est-à-dire du vent encore. Ah ! s'il avait eu la bonne chance de tomber sur le pauvre père La Cerise, c'en était fait de sa vie aventureuse, impécunieuse, précaire. Mais ce malheureux que vous inculpez de tentative de vol a été volé ; c'est un apprenti turfiste ; il n'en est qu'à l'esquisse, qu'aux actes préparatoires. Certes, son geste n'est pas à encourager, mais, monsieur le président, rendez un jugement propitiatoire : il vous en saura gré en ne remettant plus les pieds sur un champ de courses.

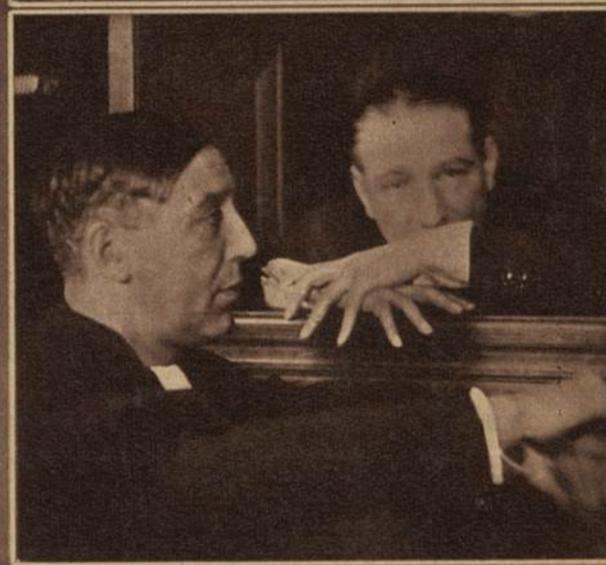
Le président de Clavel ne croit sans doute pas à tant de repentir ; il condamne le « tireur » à tirer trois mois et un jour de prison. Les trois mois ne seraient rien, mais avec ce jour supplémentaire l'infortuné turfiste risque fort d'« aller se laver les pieds » dans le Maroni, sur les bords duquel ne poussent pas les hippodromes.

Après M^e Henry Torrès, la tâche n'était pas aisée à M^{me} Ben-Récassa et Le Breton, qui défendaient les deux autres inculpés. Ils eurent le bon esprit de faire remarquer au tribunal qu'ils n'avaient pas autant d'esprit que M^e Torrès, mais ils en mirent tellement à soutenir des causes insoutenables qu'on en pouvait douter. Le client de M^e Le Breton est un jeune Allemand vivant en France depuis dix-sept ans et n'ayant pas de condamnation. M^e Le Breton en tire grand avantage : rendez-lui la liberté ; il fera une demande de service militaire ; ça fera un bon soldat de plus. M^e Le Breton veut peut-être dire qu'un « tireur » aussi avisé que son client ferait mouche à tous les coups. M^{me} Ben-Récassa jure que son client rejoindra son Algérie, pour peu qu'on l'acquitte.

Résumons-nous : acquittés, les trois hommes deviendront de petits saints. Quel scepticisme faut-il à nos juges humains pour ne point se rendre à une raison si péremptoire !... Ou plutôt quelle sagesse !



Le procès de Louis Lyon, le Roi de la Drogue, n^o 78.189 du code secret des trafiquants, arrêté après trois ans d'enquête, est enfin commencé. Auprès de lui comparaissent quatre autres complices. Il était juste que le Roi de la Drogue et ses maréchaux fussent défendus par les rois du barreau. C'est pourquoi l'on peut voir, sur nos photos de haut en bas, M^{es} Henry Torrès et Ceccaldi, pour le moment sages auditeurs, M^e de Moro-Giafferri, impénitent causeur que son client écoute avec beaucoup d'attention et M^e Maurice Garçon qui s'emballe soutenir à bras tendus la lourde cause de son client dont les mains fines reposent sur le box des accusés. Auprès de ces maîtres - et dignes d'eux - siègent M^{es} Jacques Mourier, pour Mme Salti et André Berthon.



Autour du procès Lyon

LA première audience du procès Lyon fut surtout occupée par des incidents de procédure.

A l'appel des inculpés, deux d'entre eux ne répondirent pas : Carlos Fernandez Bacula, ancien consul du Pérou, qui, d'après l'accusation, serait l'un des principaux complices et associés de Louis Lyon dans le commerce de la drogue et Mme Victoria Salti, une Anglaise commerçante en lingerie, amie de Bacula.

L'ancien consul réside à Zurich, et Mme Salti à Londres.

Le gouvernement français a demandé leur extradition aux autorités suisses et anglaises qui l'ont refusée. D'autre part, un arrêté d'expulsion a été pris contre Carlos Bacula et Victoria Salti.

Aussi leurs défenseurs M^{es} André Berthon et Jacques Mourier demandèrent-ils, dès l'ouverture des débats, l'autorisation de les représenter au procès pour pouvoir plaider pour eux.

Le substitut Gravier s'y opposa ; il requit défaut contre eux.

M^{es} Berthon et Mourier ironisèrent alors sur cette situation paradoxale : le procureur avait lancé contre Bacula et Mme Salti une assignation à comparaître devant le tribunal, en territoire français, c'est-à-dire qu'il les conviait à commettre un délit, puisqu'ils n'ont pas le droit de mettre le pied en France...

Le tribunal accueillit la requête des défenseurs et les autorisa à représenter leurs clients.

SECONDE escarmouche de juristes. Elle fut menée par M^e Maurice Garçon qui est, avec M^e Marcel Ceccaldi, l'avocat de Lyon.

Le « moyen » soulevé par M^e Garçon était tout nouveau en jurisprudence,

puisque aucun précédent judiciaire n'a été signalé.

Ce moyen est l'omission d'une ordonnance de soit-communié qui aurait dû être rendue par le juge d'instruction Thévenin, lorsqu'il transmit, le 5 juin 1938, jour de la Pentecôte, son dossier au procureur de la République, afin que des réquisitions fussent prises pour décerner un mandat d'arrêt contre Lyon.

Le dossier fut donc bien communiqué mais il ne reste de ce « voyage » des pièces aucune trace écrite.

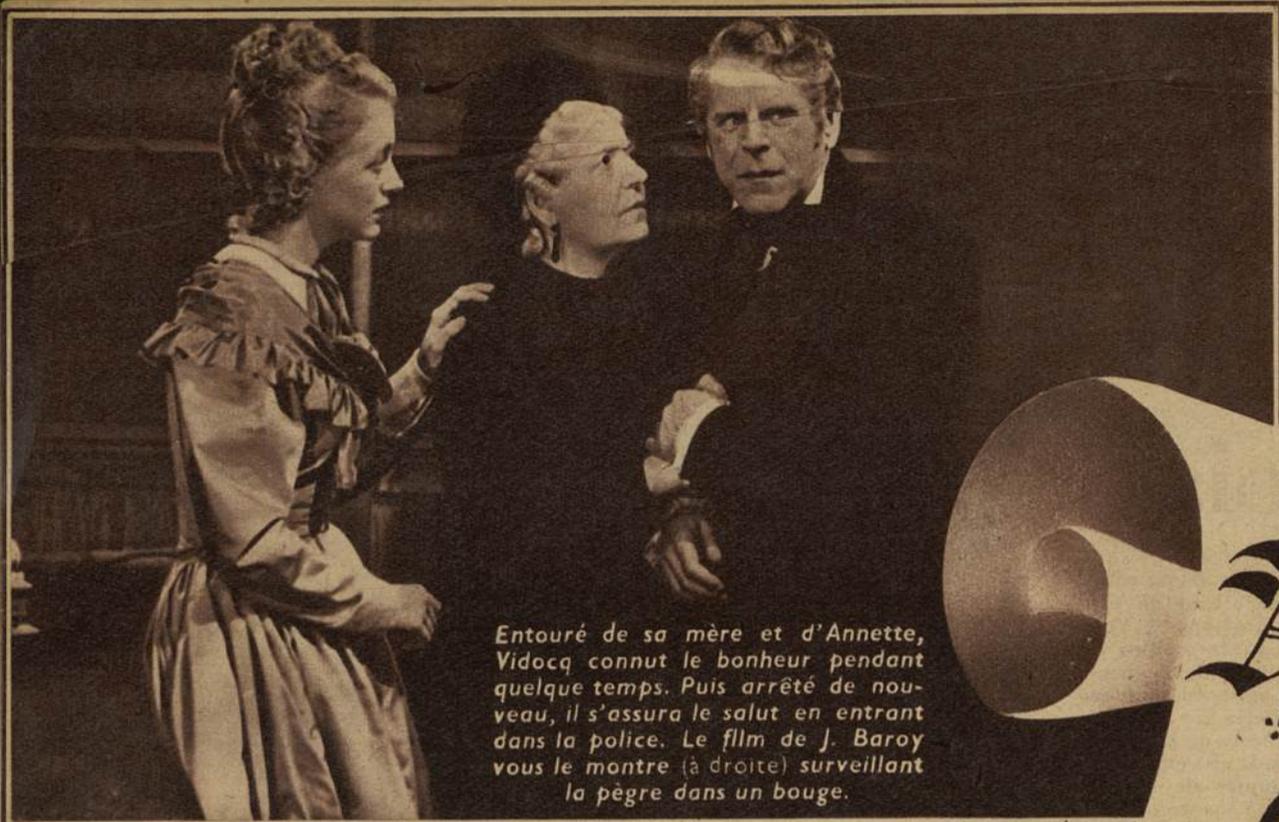
Or, le Code veut qu'il reste trace des déplacements du dossier, de façon à garantir les droits de la défense et l'indépendance du juge d'instruction.

Ainsi, d'une querelle de procédure qui semblait purement doctrinale, le débat s'éleva jusqu'à la hauteur des principes philosophiques du droit.

« ...Une magnifique querelle », s'écria M^e de Moro-Giafferri qui intervint, tout comme M^e Henry Torrès, pour appuyer la thèse de M^{es} Maurice Garçon et Ceccaldi.

CETTE première audience ne fut que le lever de rideau d'un spectacle qui se prolongera sur plus d'un mois et qui comportera des actes tumultueux. Car des polémiques ardentes — même sur le plan de la politique — agiteront les débats : on y parlera de deux anciens députés et d'un ancien ministre.

Il y aura un duel farouche, tragique entre Louis Lyon et son accusateur, Georges Chebat ; et cela promet des journées d'un intérêt passionnant dont nous vous rendrons compte.



Entouré de sa mère et d'Annette, Vidocq connut le bonheur pendant quelque temps. Puis arrêté de nouveau, il s'assura le salut en entrant dans la police. Le film de J. Baroy vous le montre (à droite) surveillant la pègre dans un bouge.

RÉSUMÉ

RÉSUMÉ. — Aventurier dès l'enfance, puis soldat, puis déserteur, souteneur et hors-la-loi injustement condamné au bagne pour une affaire de faux dont les auteurs étaient des prisonniers, Vidocq s'est rendu légendaire par ses multiples coups d'audace et par ses innombrables évasions. Toutefois, après tant de péripéties, il aspire à s'amender et à se créer une existence stable. Malheureusement, Vidocq est sans cesse poursuivi par son passé, harcelé par les vicissitudes de sa condition d'homme traqué. Au moment où, établi commerçant à Rouen, le forçat évadé se croit enfin assuré d'un avenir honorable et prospère, sa malchance le voue de nouveau à des tribulations mouvementées.

Aventuriers Célèbres Vidocq

III (1).

HÉLAS ! l'aïssance et la considération qu'il avait acquises à Rouen, dans le commerce de la nouveauté, ne mirent point Vidocq à l'abri d'une infortune conjugale dont il fut vivement affecté.

Aussitôt, il rompit avec sa concubine, la mercière artésienne qui s'était établie avec lui en Normandie ; et, après avoir partagé avec l'infidèle la marchandise du magasin et les fonds contenus dans la caisse commune, il abandonna définitivement Rouen pour aller, de ville en ville, exercer sur les marchés et dans les foires son habileté de mercanti.

Il se sera bientôt suffisamment enrichi pour installer, à Versailles, une boutique gérée par sa mère, et pour faire figure, en même temps, de marchand forain opulent. Mais reconnu par un camarade d'enfance qui se trouvera de passage à Versailles, Vidocq subira une fois de plus la malédiction de sa condition d'évadé du bagne. Les gendarmes lui retombent dessus, un matin, le ligotent comme un forcené et l'expédient diligemment à la disposition du parquet de Douai.

Vidocq redevient aventurier

A Louvres, étape du triste parcours, le hors-la-loi jugulé tente de s'évader du clocher qui tient lieu de salle de police. Mais il se foule le pied en tombant d'une hauteur de cinq mètres, ce qui lui vaut d'être repris presque aussitôt. Par contre, la chance le favorisera à Bapaume. Là, il se dissimulera dans un fourgon militaire en stationnement dans la cour de la prison (qui sert également de caserne), puis, tandis que le phaéton de la voiture bâchée s'arrêtera en ville pour boire au cabaret, l'invétéré roi de l'évasion reprendra la « belle », se dirigeant tout droit vers Boulogne-sur-Mer pour se dissimuler dans la promiscuité des recrues concentrées par Napoléon pour attaquer l'Angleterre.

Un ami d'enfance, rencontré à Boulogne, entraîne tout d'abord le célèbre Artésien dans une débauche effrénée ; mais celui-ci va, néanmoins, s'embarquer sur un navire corsaire, participera à de rudes combats navals, s'appropriera les pièces d'identité d'un sosie tué au cours d'un abordage ; et, à la faveur de cette opportunité macabre, il pourra s'engager sous le nom de Lebel dans une compagnie de canonniers de marine.

Il lui fallut, toutefois, perdre de nouveau la liberté. En effet, un maréchal des logis, qui n'était autre qu'un ancien bagnard, reconnut le célèbre évadé, en dépit de son identité de Lebel. Dénoncé, puis arrêté, Vidocq fut incarcéré au château de Boulogne. Il s'en évada sous l'habit d'un corsaire, mais les gendarmes lui remirent la main dessus à Béthune et le dirigèrent sur Douai.

La chance voulut pourtant que l'intrépide aventurier se trouvât alors devant un procureur général qui se laissa toucher par le récit de son injuste condamnation et par l'évocation des suites mouvementées découlant de cette iniquité. L'excellent magistrat rendit l'espoir à Vidocq en lui promettant d'appuyer son recours en grâce. Le dossier du célèbre prisonnier fut transmis à Paris, apostillé d'une note favorable qui eut certainement valu à l'intéressé sa réhabilitation définitive. Mais, hélas ! la justice napoléonienne était encore moins diligente que celle d'aujourd'hui ; si bien qu'au bout de cinq mois, Vidocq se découragea d'attendre. Un soir, au nez de ses gardiens, il plongea par une fenêtre de la prison dans les eaux glacées de la Scarpe, se procura des habits de hussard et se rendit en hâte à Paris.

Réfugié auprès de sa mère, dans une maison du faubourg Saint-Denis, il tomba bientôt amoureux d'une charmante et honorable jeune femme abandonnée par son mari, Annette de B..., avec laquelle il allait vivre en concubinage. Dès lors, le bonheur lui sourit.

Inconvénients de la célébrité

Mais se peut-il qu'un homme échappe à son passé quand celui-ci s'est déroulé en tant de lieux divers, au milieu de tant de circonstances importantes et de tant d'individus appartenant à tous les milieux ? Partout où il va, Vidocq est à la merci d'une rencontre inopportune, d'un dépistage, d'une délation, d'une de ces multiples éventualités qui vouent l'homme traqué à l'obsession du danger. Le célèbre évadé, devenu honnête et pondéré, finira d'ailleurs par renoncer à courir les foires et marchés pour ne pas s'exposer à se trouver tôt ou tard devant

quelque ancien compagnon de bagne ou devant quelque gendarme qui, l'un ou l'autre, pourraient le reconnaître et le perdre. Pour plus de sécurité, il s'établira commerçant de quartier, à Paris, achetant son fonds à un tailleur installé rue Saint-Martin.

Malgré ce sage comportement, Vidocq ne jouira point de la paix à laquelle il aspire. Un jour, deux individus le convoquent dans un bouge du voisinage et, lui déclarant qu'ils se sont évadés du bagne où tous trois s'étaient connus, ils exercent leur chantage sur l'ancien codétenu devenu riche et considéré. Ce chantage qui se poursuivra longtemps, à l'extrême désarroi de Vidocq, prendra d'ailleurs diverses formes. Chaque semaine, les extorsions de fonds augmentent d'importance ; d'autre part, pour être plus sûrs que la victime ne leur infligera point une dénonciation anonyme, les deux néfastes acolytes exigent que leur bailleur de subsides leur serve également de receleur, et, par surcroît, accompagnés d'un individu encore plus néfaste (nommé Saint-Germain), ils utilisent, au cours d'une nuit tragique, la voiture de celui qu'ils tiennent à leur merci, pour commettre en banlieue l'assassinat d'un roulier.

Pour comble, Vidocq effectue une nouvelle rencontre qui ne va pas tarder à aggraver ses malheurs. On se souvient qu'il s'était marié, à Arras, à la sœur d'un terroriste révolutionnaire, nommé Chevalier. Depuis, le divorce avait mis terme à cette union qui n'avait été qu'éphémère. Mais il était écrit, décidément, que Vidocq serait harcelé par les témoins de son passé. Alors qu'il croyait son ex-épouse dans le Pas-de-Calais, il se trouve nez à nez avec elle rue des Petits-Carreaux.

Toute la famille Chevalier, composée d'une demi-douzaine de membres, est installée à Paris où elle vit misérablement. Voilà donc une nouvelle bande de rapaces qui va spéculer sur la richesse de Vidocq et sur la continuelle appréhension qu'il éprouve à l'idée d'être renvoyé au bagne. Ainsi entouré, obsédé, soumis à l'alternance de payer sans cesse ou d'être dénoncé à la police, le célèbre hors-la-loi se précipite à la ruine en même temps qu'il subit les tourments les plus rigoureux. A la longue, la situation de Vidocq s'avère intenable, tant matériellement que moralement. C'est alors que l'excès de ses tribulations le pousse à tenter une démarche qui lui apparaît à la fois comme une manière de suicide et comme un soulagement. Un matin, après toute une nuit d'insomnie et d'agitation, il embrasse désespérément son excellente mère et la tendre Annette ; puis, la sueur au front, le visage congestionné, il va tout droit à la préfecture de police pour solliciter de M. Henry, chef des services de surveillance, la fonction d'indicateur, moyennant l'autorisation de résider librement dans la capitale.

Tandis qu'Annette faisait brûler des cierges et se recueillait en prières à l'église de sa paroisse, Vidocq trouvait auprès de M. Henry un accueil attentif mais cependant réticent. Trop d'exemples avaient éclairé le haut fonctionnaire sur les défauts de la collaboration des indicateurs, pour qu'il souscrivit de but en blanc à la requête de son interlocuteur imprévu. Vidocq eut l'avantage de pouvoir quitter la préfecture de police sans que M. Henry ordonnât son arrestation immédiate ; mais, retournant chez soi, il avait l'impression de s'enliser de nouveau, à chaque pas, dans le gouffre où allaient le ressaisir les parasites ruineux, les maîtres-chanteurs opiniâtres.

Il lui fallut d'ailleurs restreindre les parts de rançons qui lui étaient extorquées, ses difficultés pécuniaires allant croissant de jour en jour. Alors, ce qui devait arriver se produisit. Les Chevalier se vengèrent de l'inévitable parcimonie de leur victime en dénonçant celle-ci au préfet de police. Et Vidocq dut se cacher chez des voisins, puis dans un refuge de la rue Tiquetonne, pour se soustraire aux recherches des agents qui, après avoir envahi son domicile, après avoir arrêté Annette en qualité d'otage, persistaient, quotidiennement, à exercer leur vigilance autour du magasin du fugitif.

Déguisé en invalide manchot, l'intrépide Vidocq se disposait à quitter définitivement la France (en compagnie d'Annette qui allait être relâchée) lorsque, trahi probablement par le faux-monnayeur qui l'hébergeait rue Tiquetonne, il revit surgir, en pleine nuit, les policiers chargés de le retrouver. Cette fois, point ne lui servit d'aller se blottir sur le toit de l'immeuble. Des couvreurs furent mandés en hâte, qui l'obligèrent à se rendre aux agents.

Vidocq policier...

Dans la promiscuité qui peuplait le dépôt de Bicêtre, ce fut à qui fêterait le captif considéré par toute la pègre comme un héros incomparable. Les uns lui prodiguaient les prévenances, les autres se faisaient gloire de le voir revenu parmi eux ; la plupart le faisaient entrer dans leurs confidences ; presque tous lui soumettaient leurs projets d'évasions ou leurs plans de coups de mains futurs. Aussi bien, Vidocq s'avisa que personne n'était mieux placé que lui pour recueillir la documentation la plus complète contre les pires aventuriers dont il ne voulait plus faire partie. Il renouvela donc auprès de M. Henry l'offre de servir la police, à condition d'être assuré de ne plus retourner au bagne. Cette fois, la requête de Vidocq était accompagnée d'une liste de renseignements si précieux pour M. Henry que celui-ci ne négligea point de souscrire à la sollicitation de son « correspondant ». Pendant vingt et un mois, séjournant à Bicêtre ou transféré à La Force, Vidocq fut utilisé en tant que mouton, pour le plus grand profit de la police. Si bien que la



(1) Voir DÉTECTIVE n° 551 et 552.

preuve étant faite du dévouement de l'ancien aventurier à sa nouvelle vocation, il fut décidé de l'attacher d'une manière plus étroite aux rouages de la préfecture de police.

Toutefois, il eût été maladroit de libérer Vidocq sans donner le change à tous les malfaiteurs qui le tenaient pour le plus illustre des leurs. Le transfuge des bas-fonds reçut donc le mot d'ordre de s'évader tout comme il en avait l'habitude ! Le subterfuge fut si bien mené que toute la pègre le tint réellement pour une nouvelle prouesse du « héros » qu'elle admirait fort...

Par contre, ce fut du plus mauvais œil que les policiers de carrière constatèrent que le nouvel agent secret jouissait de la protection des chefs les plus éminents de leur corporation. Mais Vidocq n'eut cure de la suspicion et de la malveillance dont il était l'objet de la part de ses « collègues ». En riposte à leur sourde haine, il leur infligea des humiliations notoires, qui le rendirent encore plus apprécié de M. Henry et du préfet lui-même. C'est ainsi que, multipliant ses succès, alors que les autres policiers ne subissaient guère que des échecs, il effectua notamment, presque coup sur coup, trois arrestations qui annoncèrent en lui le policier légendaire dont l'histoire perpétuera le nom.

La première de ces réussites retentissantes fut l'arrestation du bandit Saint-Germain (que nous connaissons déjà) et d'un acolyte de celui-ci, un nommé Boudin. L'un et l'autre ayant comploté de cambrioler une banque de la rue d'Enghien, Vidocq fut « invité » à participer au méfait. Bien entendu, il ne se fit point faute de souscrire à la proposition ; mais un billet transmis par Annette à la préfecture de police permit aux agents d'accourir à temps pour arrêter les hardis voleurs au moment où ils s'introduisaient chez le banquier.

Plus pittoresques encore furent les circonstances dans lesquelles Vidocq obtint un autre de ses premiers succès. On soupçonnait alors un individu, dont les ressources paraissaient douteuses, d'être un des principaux recelers de la capitale. Aucun enquêteur n'avait jamais pu, cependant, faire la preuve de la culpabilité de ce suspect. Vidocq fut donc chargé de prendre l'individu en filature et de déceler le secret de son activité. Or, comme le recelleur imprenable passait un jour devant un commissariat, tandis qu'il était suivi par l'agent secret, celui-ci s'avisa de le faire arrêter en criant : « Au voleur ! » On trouva trois montres et un mouchoir dans les poches du mystérieux personnage. Vidocq, s'emparant du mouchoir, courut chez la femme de l'individu, à laquelle il relata que celui-ci était arrêté et qu'il lui faisait dire de déménager de toute urgence « ce qu'elle savait ». A la vue du mouchoir, cette femme crut que le « commissionnaire » était venu réellement de la part de son mari, et elle pria Vidocq de l'aider à pousser un meuble qui dissimulait le placard où se trouvait l'énorme butin du recelleur. Ainsi se termina l'affaire dont nul vieux routier de la police n'avait pu éclaircir le mystère.

Il faudrait encore relater bien d'autres anecdotes attestant l'extrême habileté de Vidocq en tant qu'auxiliaire de la police. Entre autres évocations, on trouverait sans doute pleine de pittoresque l'arrestation du chef de bande Delzève, que Vidocq vint présenter au préfet de police, au matin d'un 1^{er} janvier, en guise d'étrennes. Malheureusement, ce n'est point de deux pages de *Détective*, mais de plusieurs cahiers très épais dont il faudrait pouvoir disposer pour rappeler par le menu les innombrables succès par quoi le nouveau policier se signala.

Au reste, Vidocq avait tant de missions à remplir et il avait décelé tant de pistes, éclairci tant de louches mystères qu'il lui fallut bientôt se faire aider dans son insalubre besogne. C'est alors qu'il eut l'idée de soumettre à M. Henry, puis au préfet de police, un projet d'organisation concernant la constitution d'une nouvelle brigade. Celle-ci prit le nom de brigade de sûreté, embryon de cet organisme devenu une des administrations parisiennes les plus importantes sous le nom de Police judiciaire.

Mais il faut dire que les éléments réunis par Vidocq pour organiser le nouveau service dont il était le fondateur et dont on lui confia la direction, n'étaient point triés sur le volet. De fait, il recruta ses agents parmi la pègre qui pullulait à Paris, persuadé que l'avantage d'être affilié à la police, au lieu d'être poursuivi par elle, engagerait ce personnel à travailler avec plus de stimulation que s'il avait été choisi dans la catégorie des honnêtes gens. D'ailleurs les effectifs de la brigade de sûreté furent bien loin d'être entourés de la respectabilité acquise depuis lors par leurs successeurs de la P. J. Les policiers de carrière et le public lui-même n'avaient que mépris et répulsion pour cette équipe de fonctionnaires douteux qu'ils n'appelaient que « la bande à Vidocq ».

Devenu chef de la brigade de Sûreté, Vidocq (qu'on voit ci-dessous, à gauche, arrêtant un malfaiteur) n'en avait pas moins gardé l'intrépidité du corsaire qu'il fut dans une période mouvementée de sa vie.



Néanmoins, les résultats obtenus par la brigade récemment créée furent si brillants que le fondateur et l'animateur de cette phalange acquit rapidement un prestige qui faisait la terreur de la pègre et l'ébahissement de toutes les autres classes sociales. Outre l'épuration de Paris, Vidocq multipliait ses réussites dans les affaires les plus diverses. Il déjoua l'attentat organisé contre la diligence de Lyon ; il démasqua, dans l'aristocratie qui entoure le trône, le forçat évadé Chambreuil qui jouait les généraux légitimistes ; il parvint à capturer toute la fameuse bande à Gueuvive, dont les méfaits et les crimes se poursuivaient impunément depuis des années ; grâce à un fragment d'adresse à peine déchiffirable, il retrouva la piste de l'assassin d'un boucher ; il arrêta également le cambrioleur Sablin dont, l'instant d'après, il aide la femme à accoucher ; il confond, d'autre part, un prétendu bourgeois qui avait volé les magnifiques glaces du palais Bourbon. Et de combien d'autres succès se rendit-il titulaire !

Mais tant de faveurs et d'habiletés n'allaient point sans envenimer la haine que la pègre et les policiers eux-mêmes nourrissaient pour l'homme exceptionnel qui était soit leur adversaire, soit leur rival. D'autre part, l'opinion publique persistait à n'avoir que mépris pour la personne de Vidocq. Aussi, combien de cabales furent montées pour obtenir que le chef de la brigade de sûreté fût réexpédié au bagne ; combien de démarches furent renouvelées pour solliciter sa destitution. La pègre l'accusait de complicité avec son nombre de ses membres ; les policiers lui tendaient des traquenards ; le peuple et la bourgeoisie l'accusaient de monter lui-même force mauvais coups pour s'attribuer ensuite la gloire de triompher dans toutes ses investigations. Il était de fait que Vidocq, qui n'avait que des émoluments de quatre mille francs par an, vivait sur un pied fastueux. Dès lors, on est fondé à croire que les calomnies qui le harcelaient n'étaient point tout à fait gratuites. Mais il avait cependant un tel crédit auprès des plus hauts fonctionnaires de l'administration à laquelle il appartenait, qu'il fut inébranlablement maintenu à son poste jusqu'en 1827.

A cette date, un nouveau préfet de police, M. Delaveau, entra en fonctions et se laissa persuader par Coco-Lacour (ingrat protégé, pris par Vidocq pour secrétaire), que le chef de la brigade de sûreté était un réel forban. Disgracié auprès de son chef suprême, Vidocq offrit sa démission qui fut acceptée sur-le-champ. Il établit alors, à Saint-Mandé, une imprimerie dont les ouvriers provenaient exclusivement de la pègre. Mais l'entreprise déclina d'année en année jusqu'à la faillite, laquelle devint inévitable vers 1832.

Cependant, l'imprimeur dans le marasme, ne laissait pas de s'intéresser aux destinées de la police qui, depuis qu'il l'avait quittée, ne cessait d'être humiliée par de nombreux échecs. Or le préfet Delaveau fut remplacé à ce moment-là par M. Gisquet à qui Vidocq s'empressa d'aller proposer ses services. Il obtint ainsi la restitution de son poste et releva rapidement de sa décadence la brigade de sûreté.

Bien entendu, les nouveaux succès de Vidocq lui valurent une recrudescence de cabales et d'attaques de la part de tous ses ennemis. Il triompha de cette adversité aussi longtemps qu'il fut couvert de la protection de M. Gisquet, c'est-à-dire pendant un an. Mais il allait toutefois trébucher sur un obstacle dont il n'avait pas soupçonné l'inéluctable résistance. En effet, il se prit à vouloir réprimer la prostitution masculine qui s'exerçait de plus en plus dans Paris et notamment aux Champs-Élysées. Imprudent Vidocq ! Il apprit par la destitution inattendue que lui infligea M. Pasquier que les homosexuels jouissent souvent d'une protection beaucoup plus efficace que celle dont peut être couvert un policier...

Cette fois, ce fut la « fin » de Vidocq. Chassé de la brigade de sûreté, il ne vécut plus que dans l'ombre, tirant de misérables ressources de ses expédients et d'une officine de police privée qui ne connut guère le succès. Au reste, on perdit sa trace peu de temps après la fermeture de son bureau de renseignements et de recherches. Nul ne sait encore où mourut cet homme pourtant si connu. Il ne devait rester de lui qu'une impérissable image d'aventurier, et le bruit de la réputation qui assure la pérennité de son nom dans l'histoire de la police...

Noël PRICOT.

— FIN —

Qu'en pensez-vous, lecteurs ?

ENTRE amis, il est permis de se faire des reproches ; je vous en fais donc deux cette semaine après avoir lu vos réponses au référendum-concours.

1^o Beaucoup de lecteurs s'excusent de me faire des critiques et croient que cela me gênerait pour leur attribuer un prix ; j'indique ici, nettement, que nous n'avons pas besoin de laudateurs. Ce que nous cherchons ce sont des critiques et des suggestions.

2^o Il ne faut pas partir de cette idée qu'il n'y a que trois prix d'attribués et que, par conséquent, vous n'avez aucune chance de décrocher la timbale. D'abord, si tout le monde raisonnait ainsi, personne n'écrirait. Vous pouvez ne pas gagner mais vous pouvez gagner aussi ; tout dépend de vous ; ce n'est pas une loterie que j'ai instituée ; ce n'est pas le hasard qui déterminera les gagnants ; tout ne dépend que de vous, que de votre intelligence. Enfin, (vous me l'écrivez avec assez de gentillesse pour que j'en tire argument), vous ne participez pas à ce référendum-concours pour gagner de l'argent, mais parce que vous aimez *Détective* et parce vous sentez que nous vous aimons bien aussi.

Et maintenant, voici le palmarès de cette semaine :

1^{er} prix (200 francs). M. H. Sicre, 5, rue de Courcelles, à Aulnay-sous-Bois (S.-et-O.).

2^e prix (100 francs). M. Georges Mansart, 37, rue Victor Picard, à Lens (P.-de-C.).

3^e prix (ex-aequo, 50 francs chacun). M. Robert Courtier 7, Grande Rue, à Valence (Drôme), et M. René Benedic, 4, rue Pierre de Blarru, à Nancy (M.-et-M.).

A la semaine prochaine, mes chers amis.

Marius LARIQUE.

P. S. — Je répondrai personnellement à un assez grand nombre de lettres ; la place me manque ici pour le faire. Mais prenez patience ; je suis surchargé de besogne et je n'ai qu'un cerveau et qu'une main pour écrire.

Marius Larique vient de commenter les lettres, amicales et pertinentes, de nos lecteurs et de donner le quatrième classement.

Cette semaine encore, notre concours continue. Rappelons-en les données :

Votre réponse devra porter :

a) L'indication de l'article qui vous a paru le meilleur ;

b) L'indication de l'article que vous avez aimé le moins ;

c) L'indication d'un article ou d'un genre d'articles que vous aimeriez trouver dans « *Détective* ». Les réponses devront être parvenues à « *Détective* » (3, rue de Grenelle, Paris-6^e), le jeudi 8 juin, avant minuit.

Un prix de 200 francs sera attribué au lecteur dont la réponse offrira la critique la plus intelligente et la suggestion la plus intéressante ; un prix de 100 francs à celui dont la réponse sera classée seconde ; un prix de 50 francs au troisième.

Lire dans le n^o 555 de « *Détective* » (jeudi 15 juin 1939), les résultats de la compétition hebdomadaire concernant le n^o 553.

DETECTIVE

Directeur :
MARIUS LARIQUE

Le
Secret du
DÉSERTEUR
allemand

**Garde noir
du führer...
Je préfère
être
légionnaire**

Lire, pages 14 et
15, le reportage de
Hubert BOUCHET

